



1919

BILAN D'ACTIVITÉ 2022-2023

Rapport moral



2022/2023 : un nouveau plafond atteint !

Il y a un an, lors de notre précédente Assemblée Générale, nous nous réjouissons ensemble du nouveau record atteint avec 290 000 licenciés enregistrés.

Une fois encore, nous avons franchi un nouveau palier avec ce chiffre exceptionnel : 304 000 licenciés !!

En dix ans, nos effectifs licenciés ont bondi de près de 30% passant de 231 179 au 30 juin 2013 à 304 000 au 30 juin 2023.

Notre Ligue représente ainsi 13,8% des licenciés de la Fédération Française de Football et reste la première Ligue en terme du nombre de licenciés.

Ce record c'est le vôtre. Il est le fruit de votre formidable engagement au quotidien. C'est le travail colossal que vous avez accompli une nouvelle fois cette saison.

Notre travail à nous, Ligue et Districts, c'est de permettre que vous bénéficiiez des meilleures conditions pour l'accueil de nos licenciés, de vous accompagner dans votre quotidien.

Je suis fier du travail que nous avons accompli tous ensemble, fier de la qualité de notre formation.

Une fois encore, lors des deux Coupes du Monde, masculine et féminine, de ces derniers mois, notre région a été largement représentée. Onze joueurs issus de nos clubs ont fait partie de l'effectif de Didier DESCHAMPS au Qatar et onze joueuses franciliennes ont également été retenues parmi les 23 d'Hervé RENARD.

Quelle fierté.

C'est cette passerelle entre le monde amateur et foot professionnel que j'ai toujours voulu promouvoir. Parce que sans vous, là-haut, rien n'est possible. C'est vous l'ADN du foot français.

C'est fort de cette certitude que depuis plus de trente ans mes engagements ne servent qu'un unique objectif, mettre nos instances fédérales au service du football amateur. Tous ensemble, nous avons démontré que cette évidence pouvait être réalisée au niveau District et Ligue au bénéfice de tous les clubs sans distinction.

C'est cette voix que j'ai voulu porter au sein du COMEX. C'est cette vision qui m'a guidée lorsqu'il a fallu réfléchir à la future gouvernance du football hexagonal. La nouvelle Loi sur le sport du 2 mars 2022 veut en effet démocratiser la gouvernance des fédérations sportives.

C'est pour cela que j'ai souhaité vous consulter en organisant le 1er avril dernier une réunion pour partager et réfléchir avec vous sur le modèle qui devrait promouvoir une gouvernance avec une forte et juste représentativité des clubs amateurs.

Et c'est, entre autre, devant l'impossibilité de faire bouger les lignes, que j'ai décidé de quitter le COMEX. J'ai pris mes responsabilités afin de ne plus participer à un système fédéral que je considère à bout de souffle.

Poursuivons sans relâche et protégeons notre démarche collective unique, avec générosité et avec talent. Regardons nos réussites, réjouissons-nous du rayonnement exceptionnel de notre football francilien et continuons à progresser avec toujours plus d'envie et de plaisir.

Ne boudons pas notre plaisir de ce nouveau succès avec nos plus de 304 mille licenciés. Voilà l'extraordinaire résultat du travail accompli ensemble cette saison encore.

Et c'est par cette démonstration d'excellence et de solidarité, issue des terrains et portée par les clubs que demain nous pourrons construire un modèle fédéral représentatif au service de tous.

Jamel SANDJAK

Président de la Ligue de Paris Ile-de-France de Football

Les Effectifs de la Ligue

2022-2023 : le cap des 300 000 licences est franchi !

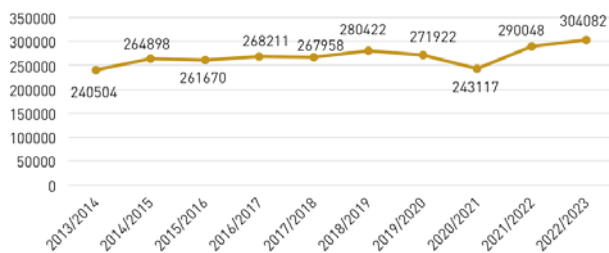
Avec 304 082 licences enregistrées au titre de la saison 2022-2023, la Ligue a atteint un nouveau record, le 5^{ème} sur la période [2013 ; 2023].

Étant observé qu'il y a seulement trois saisons, au sortir de la première phase de la crise sanitaire (COVID-19) - et par suite de l'arrêt brutal de l'activité au mois de mars 2020 -, notre Ligue affichait l'une de ses plus mauvaises statistiques sur la période précitée, avec 243 117 licences enregistrées au 30 juin 2020. **En trois saisons, la Ligue a ainsi enregistré 60 965 licences supplémentaires**, soit une augmentation de l'effectif de 25,1%. Après un évènement historique qui aura bouleversé bon nombre de nos habitudes, le football francilien et ses clubs constituent une véritable « valeur refuge ».

On relèvera également que sur la période [2018 ; 2023], le taux de croissance annuel moyen est de 13,5% pour les effectifs de la Ligue tandis qu'il n'est que de 0,2% pour la population de l'Île-de-France.

Enfin, il convient de souligner que les 5 meilleures performances en termes d'effectifs de l'histoire de la Ligue, ont été atteintes sur ces 10 dernières saisons.

Évolution du nombre de licenciés



Comme certains précédents records, ce nouveau record a été établi postérieurement à un grand évènement footballistique (la Coupe du Monde de Football s'étant déroulée du 20 novembre au 18 décembre 2022 au Qatar). Néanmoins, on relèvera que sur le deuxième semestre de la saison 2022-2023 (donc après la fin de la Coupe du Monde), notre Ligue a enregistré quasiment autant de licences (17 629) que sur le deuxième semestre de la saison précédente (16 419 licences). Dès lors, au-delà du brillant parcours des Bleus, nous pouvons affirmer, sans forfanterie, que le projet sportif, social et éducatif porté par le Comité de Direction depuis 2013 contribue au dynamisme des clubs et du football francilien qui est notamment matérialisé par cette croissance continue des effectifs de la Ligue et par ce nouveau record.

Focus sur l'âge moyen des licenciés franciliens

- Effectif total : 20 ans
- Pratiquants : 17 ans
 - Football Libre : 16 ans
 - Football Diversifié : 24 ans
- Non-pratiquants : 44 ans
 - Dirigeants : 40 ans
 - Éducateurs : 38 ans
- Arbitres : 31 ans

Enfin, on notera que le pourcentage de licenciées féminines dans l'effectif total est de 9% au niveau de la Ligue (27 253 licenciées) et de 10,2% au niveau national (225 855 licenciées).

Étant également précisé que les effectifs des licenciées féminines ont augmenté de 11,2% par rapport à la saison dernière (+ 2 749 licenciées).

La répartition des licences par type

Les 304 082 licences enregistrées au titre de la saison 2022-2023 sont réparties comme suit :

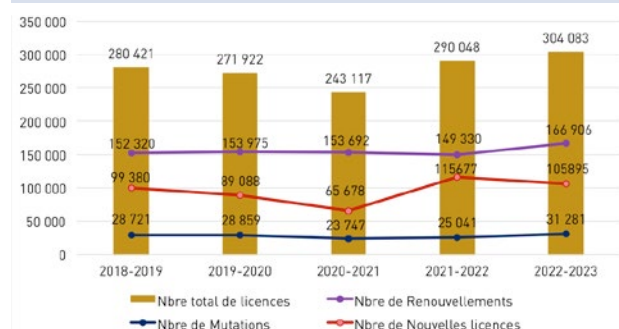
- **166 906 licences « Renouvellements » ;**
- **31 281 licences « Mutations » ;**
- **105 895 licences « Nouvelles ».**

On observe que le nombre de renouvellements au sens large (licences « Renouvellements » + licences « Mutations ») augmente par rapport à la saison dernière : + 13,7% (soit + 23 816 licences) – 198 187 licences en 2022-2023 contre 174 371 licences en 2021-2022 - alors qu'à l'issue de la saison 2021-2022, il avait été constaté que le nombre de renouvellements avait diminué de 1,7% par rapport à 2020-2021.

Pour ce qui concerne les nouvelles adhésions, on relèvera que le poids des licences Nouvelles (34,8%) est en-deçà de celui enregistré lors des deux derniers records (35,4% en 2018-2019 et 39,9% en 2021-2022).

Ces éléments traduisent le fait que ce nouveau record repose sur l'amélioration du taux de fidélisation des licenciés.

Évolution comparative des différents types de licences



Les tableaux suivants présentent la répartition des licences enregistrées par type dans les catégories

de jeunes libres, Filles et Garçons, pour la saison 2022-2023 :

Chez les Filles :

	Nouvelles	%	Renouvellements	%	Mutations	%	Total
Football d'Animation	3 618	60,2%	2 151	35,7%	246	4,1%	6 015
U12F - U13F	2 052	44,8%	2 217	48,3%	316	6,9%	4 585
U14F - U15F	1 960	43,6%	2 062	45,8%	478	10,6%	4 500
U16F - U17F - U18F	842	27,3%	1 729	56,1%	512	16,6%	3 083

Chez les Garçons :

	Nouvelles	%	Renouvellements	%	Mutations	%	Total
Football d'Animation	40 178	44,7%	44 060	49%	5 614	6,3%	89 852
U12 - U13	8 576	25,6%	21 338	63,6%	3 634	10,8%	33 548
U14 - U15	9 296	31%	16 413	54,8%	4 255	14,2%	29 964
U16 - U17	4 279	24,7%	9 563	55,1%	3 506	20,2%	17 348
U18 - U19	2 359	25,5%	4 693	50,7%	2 199	23,8%	9 251

Ce qu'il faut retenir de ces deux derniers tableaux :

- 51,4% : c'est la représentation des licences Nouvelles des catégories [U6 ; U13], Filles et Garçons, dans le nombre total de licences Nouvelles, soit 54 424 licences Nouvelles.
- 59% : c'est le taux de renouvellement au sens large dans les catégories [U7 ; U11], Filles et Garçons, soit une augmentation de 1,4 point par rapport à la saison dernière (57,6%).
- 69,9% : c'est le taux de renouvellement au sens large dans les catégories [U12 ; U15], Filles et Garçons, soit une augmentation de 2,3 points par rapport à la saison dernière (67,6%).
- 74,8% : c'est le taux de renouvellement au sens large dans les catégories [U16 ; U19], Filles et Garçons, soit une augmentation de 2 points par rapport à la saison dernière (72,8%).

L'évolution du nombre de licences enregistrées

Si une saison sportive débute le 1er juillet d'une année et s'achève le 30 juin de l'année suivante, la saisie des demandes de licences s'étend quant à elle du 1er juin d'une année au 30 avril de l'année suivante (étant précisé que les licences validées par la Ligue au mois de mai concernent des demandes formulées au plus tard le 30 avril).

NB : cette fin de saisie au 30 avril permet à la F.F.F. d'effectuer les paramétrages nécessaires sur le logiciel fédéral Footclubs en vue de la saison suivante (au gré des évolutions réglementaires et techniques notamment).

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de licences enregistrées, sur la période de saisie des demandes de licences, au niveau global (« Tous types de licences »), pour les nouvelles licences (licences « A ») et pour les licences renouvellement au sens large (licences « R » + « M »).

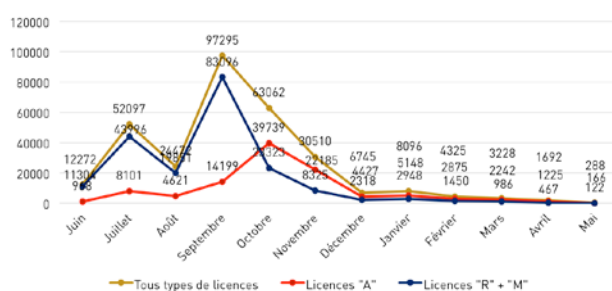
Bien qu'il ne soit plus nécessaire de le démontrer, ces courbes traduisent la saisonnalité de l'enregistrement des licences. On observe ainsi que, pour la saison 2022-

2023, **62,8% des licences ont été enregistrées en trois mois, sur la période de septembre à novembre 2022.**

Ce pourcentage vient confirmer notre propos quant au « faible » impact de la Coupe du Monde 2022 sur la prise de licences.

Compte tenu du poids du Football d'Animation dans l'effectif total et de la période à laquelle les joueurs et joueuses des catégories de ce Football d'Animation rejoignent traditionnellement les clubs, on relèvera sans surprise que le pourcentage de nouvelles licences enregistrées est de 71,9% sur cette période de septembre à novembre 2022.

Évolution du nombre de licences enregistrées au cours de la saison 2022-2023



Demands de licences : privilégiez la dématérialisation !

Depuis la saison 2017-2018, les clubs peuvent effectuer des demandes de licences par le biais de la dématérialisation. Initialement limitée à certains types de licences, la dématérialisation concerne aujourd'hui toutes les demandes de licences des joueurs, dirigeants, volontaires et arbitres.

La dématérialisation des demandes de licences, c'est quoi ?

Le service de dématérialisation des demandes de licences permet aux adhérents du club de (i) remplir leur formulaire de demande de licence directement en ligne et, le cas échéant, (ii) transmettre les pièces devant être fournies (pièce d'identité, etc.).

Pourquoi passer par la dématérialisation ?

Outre l'aspect écologique (exit le formulaire de demande de licence papier), la charge administrative du club s'en trouve allégée puisqu'il n'a plus à scanner les différentes pièces associées à une demande de licence (il doit simplement vérifier leur conformité – ce qu'il devait déjà faire).

En outre, dans les périodes où le volume de demandes est important – notamment sur les mois de septembre à novembre –, et au cours desquelles il peut être constaté des retards et/ou ralentissements dans le processus de traitement des licences, **le service de dématérialisation est une solution permettant d'accélérer le processus de validation des licences.**

Habituellement en tête du classement pour tout ce qui a trait aux licences, la Ligue est un peu en retrait sur le volume de demandes de licences formulées par le biais de la dématérialisation. Ainsi, pour la saison 2022-2023, si 61% des licences ont été saisies via ce service de dématérialisation au niveau national, seules 36,8% des licences ont été demandées par ce biais-là sur le territoire de la Ligue.

La répartition des licences par catégorie

Les 304 082 licences enregistrées au titre de la saison 2022-2023 sont réparties comme suit :

- 269 228 licences « Praticants » ; cette catégorie qui représente 88,5% de l'effectif total (son poids étant stable par rapport à 2021-2022), est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 11 595 licences, soit + 4,5%) ; à ce stade, il convient de relever que (i) cette augmentation n'est pas uniforme (cf. chapitre suivant), et (ii) elle ne concerne pas l'ensemble des catégories, le Football d'Entreprise, les Seniors et les [U18 ; U19] enregistrant une baisse de leur effectif.
- 30 555 licences « Encadrants » ; le nombre de licences « Encadrants » enregistrées est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 2 041 licences, soit + 7,2%) ;
- 2 481 licences « Arbitres » ; le nombre de licences « Arbitres » est en augmentation par rapport à la saison dernière (+ 280 licences, soit + 12,7%), ce qui lui permet d'atteindre un nouveau record.
- 1 818 licences « Ayants Droit » (dont 1 360 membres des Commissions et des Comités de Direction de la Ligue et des Districts et 458 Ayants Droit – catégorie regroupant les Délégués et Observateurs en arbitrage et les membres du personnel de la Ligue et des Districts).

CATÉGORIES	SAISON 2021-2022 Fin de saison	SAISON 2022-2023 Fin de saison	Écart en valeur absolue	Écart en valeur relative
SENIORS	53354	52245	-1109	-2,1%
U19 - U18	9732	9251	-481	-4,9%
U17 - U16	16073	17348	1275	7,9%
U15 - U14	24374	26964	2590	10,6%
U13 - U12	31031	33548	2517	8,1%
Football d'animation	86785	89852	3067	3,5%
Féminines	19434	21741	2307	11,9%
Total Libre	240783	250949	10166	4,2%
Foot d'Entreprise	2636	2394	-242	-9,2%
Loisir	4025	4033	8	0,2%
Futsal	9771	11372	1601	16,4%
Total Foot Diversifié	16432	17799	1367	8,3%

CATÉGORIES	SAISON 2021-2022 Fin de saison	SAISON 2022-2023 Fin de saison	Écart en valeur absolue	Écart en valeur relative
Fédérales	236	282	46	19,5%
Sous Contrat	182	198	16	8,8%
Total Praticants	257633	269228	11595	4,5%
Dirigeants	20523	21802	1279	6,2%
Dirigeantes	3077	3391	314	10,2%
Volontaires	395	340	-55	-13,9%
Animateurs	1270	1451	181	14,3%
Éducateurs Fédéraux	1987	2188	201	10,1%
Techniques	1262	1383	121	8,7%
Total Encadrants	28514	30555	2041	7,2%
Arbitres	2201	2481	280	12,7%
Ayants Droit	1700	1818	118	6,9%
TOTAL GENERAL	290048	304082	14034	4,8%

Focus sur les licences pratiquants

Le Football Libre

Au niveau global, le Football Libre qui regroupe 82,5% du nombre total de licences enregistrées par la Ligue, enregistre une augmentation de 4,2% par rapport à la saison dernière : 250 949 licences en 2022-2023 contre 240 783 licences en 2021-2022, soit + 10 166 licences.

Les catégories « Football d'Animation » et « Senior/Vétéran » dont le poids dans le Football Libre est respectivement de 35,8% et 20,8%, connaissent une trajectoire différente ; ainsi, si le nombre de licences enregistrées dans **le Football d'Animation augmente de 3,5% par rapport à la saison précédente (+ 3 067 licences) – ce qui lui a permis d'atteindre un nouveau record avec 89 852 licenciés** -, le nombre de licences enregistrées en Seniors connaît une baisse (- 2,1%, soit - 1 109 licences).

Pour ce qui concerne le Football d'Animation Masculin, on relèvera néanmoins que la hausse est plus limitée que lors du précédent record en 2021-2022 ; en effet, à l'issue de cette dernière saison, son effectif avait enregistré une augmentation de + 28,2% (+ 19 105 licenciés). Il en résulte que la contribution du Football d'Animation à l'augmentation de l'effectif total du Football Libre diminue : 30,2% en 2022-2023 contre 48,6% en 2021-2022. Pour autant, cette catégorie est celle qui enregistre la plus forte augmentation en volume par rapport à la saison dernière.

Dans le détail, on observe que :

- Les sous-catégories U6 et U7 connaissent une baisse de leur effectif par rapport à la saison 2021-2022, respectivement de - 4,8% (- 370 licenciés) et - 2,2% (- 283 licenciés),
- La sous-catégorie U6 dont l'effectif total est de 7 374

licenciés, est celle qui enregistre la plus forte baisse tant en volume qu'en valeur relative,

- Les sous-catégories U8 à U11 enregistrent une hausse de leur effectif par rapport à la saison 2021-2022, respectivement de 4,1% (+ 623 licenciés), 5,5% (+ 878 licenciés), 4,2% (+ 736 licenciés) et 8,5% (+ 1 483 licenciés),
- La sous-catégorie U11 dont l'effectif total est de 18 847 licenciés, est celle qui enregistre la plus forte hausse tant en volume qu'en valeur relative.

S'agissant de la catégorie « Senior/Vétéran », après un rebond à l'issue de la saison 2021-2022 (+ 7,7%), la pente de la courbe de l'évolution du nombre de licences enregistrées redevient négative pour 2022-2023.

Étant relevé que la sous-catégorie « Vétéran » est à l'équilibre par rapport à la saison précédente (+ 12 licenciés, soit 24 092 licenciés au titre de la saison 2022-2023) tandis que la sous-catégorie « Senior » enregistre une baisse de 3,9% (- 1 037 licenciés, soit 25 234 licenciés au 30 juin 2023). Quant à la sous-catégorie « U20 » dont l'effectif est de 2 919 licenciés pour 2022-2023, elle connaît une très légère baisse avec - 83 licenciés.

Comme la catégorie « Senior/Vétéran », la catégorie [U18 ; U19] enregistre une baisse de son effectif de 4,9%, celle-ci résultant de l'évolution de la sous-catégorie U18 dont l'effectif s'établit à 6 104 licenciés au 30 juin 2023 (soit - 317 licenciés par rapport à la saison précédente).

Les autres catégories du Football Libre Masculin enregistrent toutes une augmentation de leur effectif par rapport à la saison N-1 : + 7,9% pour la catégorie [U16 ; U17], + 8,1% pour la catégorie [U12 ; U13] et + 10,6% pour la catégorie [U14 ; U15].

Le Football Féminin « Libre » : cap sur les 25 000 licenciées

Après une augmentation de 25,1% pour la saison 2021-2022, le nombre de licences enregistrées dans le Football Féminin « Libre » connaît à nouveau une croissance à deux chiffres pour 2022-2023, avec + 11,9% (soit + 2 307 licenciées), portant son effectif à 21 741 licenciées.

Sur la période [2013 ; 2023], le Football Féminin « Libre » enregistre un taux de croissance annuel moyen de 203% !

Si le nombre de licenciées continue de progresser de manière significative au niveau global, on observe que le nombre de licenciées du Football d'Animation enregistre quant à lui un léger recul : 6 015 licenciées pour 2022-2023 contre 6 116 la saison précédente, soit - 1,7% (- 101 licenciées).

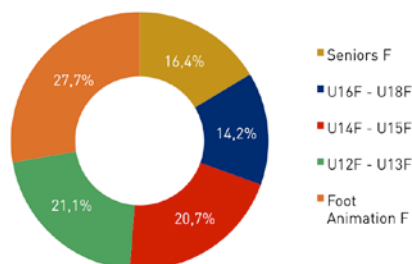
Dans le détail, il convient de relever que, comme chez les garçons, ce sont les plus petites sous-catégories qui connaissent une baisse de leur effectif ; ainsi, les effectifs des sous-catégories U6 F, U7 F et U8 F diminuent respectivement de 23,6%, 21,3% et 12,9%.

De l'autre côté de la pyramide des âges, avec 3 558 licenciées, la catégorie des Seniors Féminines connaît elle aussi une baisse de son effectif : - 2,6% (- 95 licenciées), cette tendance concernant l'ensemble de ses sous-catégories (- 5,6% chez les U19 F, - 7,8% chez les U20 F et - 1,6% chez les Seniors F).

Les effectifs des autres catégories sont quant à eux en hausse par rapport à la fin de saison dernière ; on notera notamment que, comme pour les garçons, c'est la tranche d'âge [U14 F ; U15 F] qui enregistre la plus forte augmentation tant en volume (+ 1 133 licenciées) qu'en valeur relative (+ 33,7%).

De manière corrélative, on observe une diminution du poids des catégories Football d'Animation et Seniors Féminines dans l'effectif total (respectivement de - 3,8 points et - 2,4 points) et une augmentation du poids des autres catégories (+ 1 point pour la catégorie [U16 F ; U18 F], + 3,4 points pour la catégorie [U14 F ; U15 F] et + 1,9 point pour la catégorie [U12 F ; U13 F]).

Répartition des licenciées sur la saison 2022-2023



Le Football Diversifié

Au niveau global, à l'instar du constat effectué pour le Football Libre, le nombre de licences enregistrées dans le Football Diversifié (17 799) augmente par rapport à la saison dernière : + 1 367 licences, soit + 8,3%.

Dans le détail, on observe que :

- Avec 11 372 licenciés (+ 16,4% par rapport à la saison précédente), le Futsal atteint un nouveau record ; **sur la période [2013 ; 2023], le taux de croissance annuel moyen du nombre de licenciés Futsal est de 151,9%.**
- Avec 4 033 licenciés, le Football Loisir dépasse, de quelques unités, son record établi la saison dernière et conforte sa place de 2ème discipline du Football Diversifié.
- Avec 2 394 licenciés, le Football d'Entreprise enregistre une nouvelle baisse de son effectif : - 242 licenciés par rapport à la saison dernière (- 9,2%).

Évolution comparative des pratiques du Football Diversifié

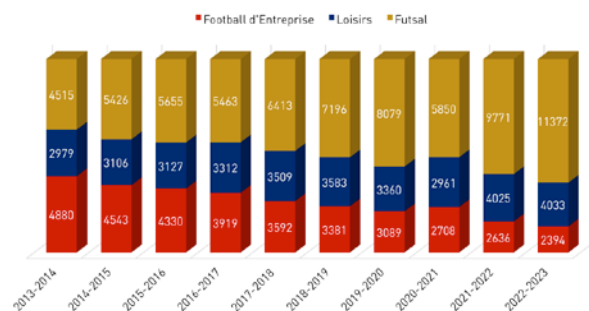


Tableau de bord du Futsal francilien

- Le Futsal francilien regroupe à lui seul **29,7% des licenciés Futsal de la F.F.F.**
- 192 clubs franciliens sont identifiés comme proposant une pratique Futsal. Parmi ces 192 clubs, 111 sont spécifiques Futsal tandis que 33 ont une Section Futsal Féminine.
- **9,5% des licenciés Futsal sont des femmes** (1 084 licenciées, soit une augmentation de 12,3% par rapport à la saison précédente).
- Avec 4 508 licenciés, **la catégorie Senior - Masculins et Féminines - représente 39,6% de l'effectif total du Futsal.** Pour la pratique Libre, cette catégorie Senior ne représente « que » 22,2% de l'effectif total des pratiquants.
- **La moyenne d'âge des licenciés Futsal est de 18 ans.**

Les pratiquants sous contrat

L'effectif des pratiquants sous contrat (joueurs fédéraux, joueurs sous contrat professionnel, etc.) est en

augmentation par rapport à la saison dernière (480 en 2022-2023 contre 418 en 2021-2022).

La formation des clubs franciliens à l'honneur

Le nombre important de joueurs et joueuses des équipes de France issus des Ecoles de Football franciliennes est une illustration de la qualité de la formation délivrée au sein de nos clubs.

A titre d'exemple, on relèvera que dans le groupe des 25 joueurs de l'équipe de France présents à la Coupe du Monde 2022 au Qatar, 11 d'entre eux ont fréquenté une École de Football d'un club francilien pendant leur jeunesse.

Autres indicateurs de la qualité de la formation francilienne : (i) le nombre de joueurs franciliens ayant signé pour la première fois un contrat (professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) dans un club à statut professionnel, (ii) le nombre de joueurs des catégories U13 à U19 ayant signé une licence amateur en faveur d'un club à statut professionnel possédant un centre de formation agréé, et par suite, (iii) le nombre de clubs franciliens bénéficiaires d'un ou plusieurs mutés supplémentaires au titre de l'article 164 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Au titre de la saison 2022-2023, on relèvera que :

- **75 joueurs franciliens des catégories U13 à U19 ont signé une licence amateur en faveur d'un club à statut professionnel possédant un centre de formation agréé** (+ 15,4% par rapport à la saison 2021-2022).
- **88 joueurs franciliens ont signé pour la première fois un contrat (professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) dans un club à statut professionnel** (+ 57,1% par rapport à la saison 2021-2022).
- **33 clubs franciliens ont bénéficié d'un ou plusieurs joueurs mutés supplémentaires au titre de l'article 164** (+ 37,5% par rapport à la saison 2021-2022).

Focus sur les encadrants

Au niveau global, on observe une augmentation du nombre de licences d'encadrants par rapport à la saison dernière : 30 555 licences en 2022-2023 contre 28 514 licences en 2021-2022, soit + 7,2% (+ 2 041 licences).

A l'instar de l'effectif total, cette catégorie « Encadrant » atteint ainsi **un nouveau record pour cette saison 2022-2023**.

Le ratio du nombre de licences « pratiquants » sur le nombre de licences « encadrants » est de 8,8, ce qui signifie qu'il y a **1 encadrant pour 8 pratiquants**.

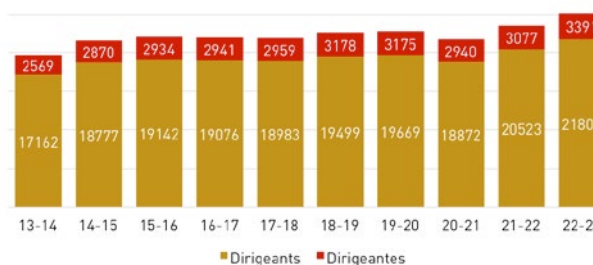
Les Dirigeant(e)s

Au 30 juin 2023, le nombre de licences « Dirigeant(e) » enregistrées s'élève à 25 193 (21 802 licences chez les dirigeants et 3 391 chez les dirigeantes), soit une hausse de 6,8% par rapport à la saison dernière (+ 1 593 licences).

Dans le détail, on observe que les deux « sous-catégories » enregistrent une augmentation de leur effectif : + 6,2% chez les Dirigeants et + 10,2% chez les Dirigeantes.



Évolution du nombre de Dirigeant(e)s



Pour ce qui concerne la catégorie « Volontaire », le nombre de licences enregistrées est en baisse par rapport à la saison dernière : 340 licences en 2022-2023 contre 395 en 2021-2022, étant rappelé que cette dernière saison 2021-2022 marquait le lancement de cette nouvelle catégorie de licence.

Les Éducateurs

Après une saison 2021-2022 placée sous le signe de la stabilité (+ 29 licenciés par rapport à la saison N-1), 2022-2023 connaît une augmentation de 11,1% de l'effectif des Éducateurs (5 022 licenciés, soit + 503 éducateurs). **Sur la période [2013 ; 2023], le taux de croissance annuel moyen de l'effectif des Éducateurs est de 16%, ce qui traduit un renforcement de la structuration des clubs.**

Dans le détail, on observe que les différentes catégories « Éducateurs » ont évolué comme suit :

1. Les Animateurs Fédéraux (personnes titulaires d'une attestation de formation d'un module de formation d'Éducateur Fédéral) ;

Avec 1 451 licenciés au 30 juin 2023, l'effectif des Animateurs Fédéraux est en hausse de 14,3% (+ 181 licenciés) par rapport à la saison dernière.

Depuis la création de cette catégorie, le taux de croissance annuel moyen de son effectif est de 261,8%.

2. Les Éducateurs Fédéraux (personnes titulaires d'un Certificat Fédéral) ;

Avec 2 188 licenciés au titre de la saison 2022-2023, l'effectif des Éducateurs Fédéraux est en augmentation par rapport à la saison dernière : + 201 licenciés, soit + 10,1%. Il convient de souligner que c'est la première fois depuis de très nombreuses saisons que la pente de la courbe de l'évolution du nombre d'Éducateurs Fédéraux est positive.

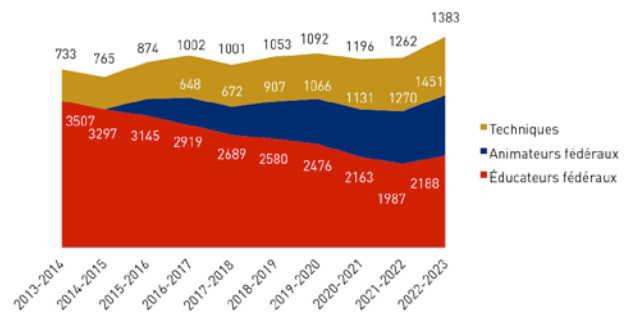
3. Les Éducateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévoles (personnes titulaires d'un titre à finalité professionnelle) ;

Avec 1 383 licenciés pour le compte de la saison 2022-2023, l'effectif des Éducateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévoles est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 121 éducateurs, soit + 8,7%).

Sur la période [2013 ; 2023], le taux de croissance annuel moyen de cet effectif est de 102,2%.

Le graphique en aires empilées suivant montre l'évolution, sur la période [2013 ; 2023], de la catégorie « Éducateur » dans son ensemble et celle des différentes « sous-catégories ».

Évolution comparative des catégories Éducateurs



Comme évoqué en préambule, l'âge moyen des éducateurs franciliens est de 38 ans. Dans le détail, on observe que l'âge moyen des Animateurs est de 32 ans tandis qu'il est de 40 ans pour les Éducateurs ou Entraîneurs, et de 41 ans pour les Éducateurs Fédéraux.

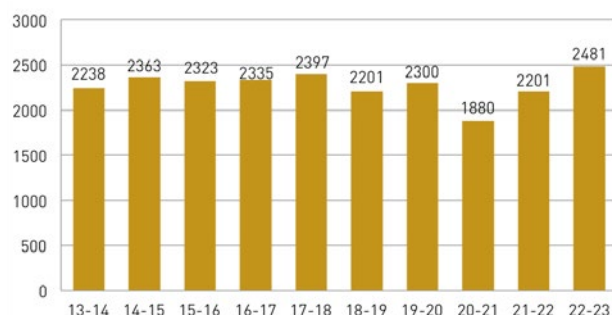
Focus sur les arbitres

Au 30 juin 2023, la Ligue compte un effectif de 2 481 arbitres (dont 135 arbitres féminines), ce qui représente une augmentation de 12,7% dans cette catégorie (+ 280 arbitres). Il s'agit là d'un record sur la période [2013 ; 2023].

La répartition par type de licence au sein de cet effectif se présente comme suit :

- 1 660 renouvellements (66,9% de l'effectif total), soit une hausse de 10,5% par rapport à la saison dernière (+ 158 renouvellements)
- 158 mutations (6,4%), soit une hausse de 88% par rapport à la saison dernière (+ 74 mutations d'arbitres)
- 663 nouveaux arbitres (26,7%), soit une augmentation de 7,8% par rapport à la saison dernière (+ 48 nouveaux arbitres)

Évolution du nombre d'Arbitres



La répartition de l'effectif par catégorie d'âge

La répartition des arbitres par catégorie d'âge, réalisée à partir du Règlement du Statut de l'Arbitrage, se présente comme suit pour la saison 2022-2023 :

- 134 très jeunes arbitres (13 à 14 ans) – dont 9 jeunes filles
Le nombre de très jeunes arbitres est en augmentation de 106,2% par rapport à la saison dernière (+ 69)
- 694 jeunes arbitres (15 à 22 ans) – dont 54 jeunes arbitres féminines
Soit une augmentation de 25,5% par rapport à la saison dernière (+ 141 jeunes arbitres)
- 1 653 arbitres seniors (23 ans et plus) – dont 72 arbitres féminines
Soit une augmentation de 4,4% par rapport à la saison dernière (+ 70 arbitres Senior)

En conclusion, on relèvera que :

- Tant en volume qu'en valeur relative, l'augmentation est plus importante dans la catégorie « jeune arbitre ».
- La catégorie « jeune arbitre » est celle qui comprend la plus forte proportion de femmes (7,8% de l'effectif de la catégorie)

Les Effectifs par District

Si l'augmentation globale du nombre de licences n'est pas répartie uniformément sur le territoire francilien, il n'en demeure pas moins que **tous les Districts franciliens ont enregistré une augmentation de leur effectif au terme de la saison 2022-2023**, certains d'entre eux atteignant un nouveau record.

Toutes les instances départementales ayant eu la même trajectoire, leur classement en fonction du nombre de licences enregistrées est inchangé par rapport à la saison dernière.

Ainsi, sur le podium de ce classement, on retrouve le District des YVELINES avec 45 518 licences (+ 4,6% par rapport à la saison dernière) devant les Districts de la SEINE-ET-MARNE (45 107 licences, soit + 5,8%) et du VAL-D'OISE (40 422 licences, soit + 4,6%). Comme au niveau global, ces trois Districts ont, pour la deuxième saison consécutive, atteint un nouveau record de leur nombre de licences enregistrées au terme de la saison 2022-2023.

Avec 38 762 licences, le District de l'ESSONNE a vu son effectif augmenter de 4,2% par rapport à la saison N-1 ; il atteint lui aussi un nouveau record après une saison 2021-2022 déjà record.

Avec 38 332 licences au 30 juin 2023, le District de la SEINE-SAINT-DENIS qui, malgré le départ de clubs chez son voisin parisien, avait enregistré une hausse de son effectif à l'issue de la saison 2021-2022, connaît une nouvelle hausse de son effectif au terme de 2022-2023 : + 4%.

La courbe de l'évolution des effectifs des Districts des HAUTS-DE-SEINE et du VAL-DE-MARNE retrouve une pente positive, ceux-ci enregistrant une augmentation respectivement de + 4,8% et 5,7%.

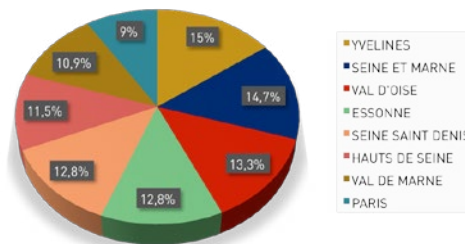
Enfin, avec 27 345 licences, le District PARISIEN connaît lui aussi une hausse de son effectif (+ 5,2%).



S'agissant de l'évolution des effectifs par rapport à la saison dernière, on observe que :

- Au niveau global, le District de la SEINE-ET-MARNE est celui qui enregistre la plus forte augmentation tant en volume (+ 2 467 licences) qu'en valeur relative (+ 5,8%).
- Le District PARISIEN est le seul District à connaître une hausse, certes mesurée, de son effectif dans la catégorie « Senior Libre Masculin » (4 518 licenciés au 30 juin 2023, soit + 45 licenciés par rapport à la saison N-1). A l'inverse, le District du VAL-D'OISE est celui qui enregistre la plus forte baisse dans cette catégorie, tant en volume (- 293 licenciés) qu'en valeur relative (- 4%).
- Le District du VAL-D'OISE est celui qui enregistre la plus forte augmentation, tant en volume (+ 1 096 licenciés) qu'en valeur relative (+ 7%), sur les catégories [U6 ; U13].

Répartition par District du nombre total de licences enregistrées



NB : certaines licences étant rattachées uniquement à la Ligue (arbitres indépendants de Ligue, membres des Commissions Régionales, etc.), le total des Districts ne correspond pas au total de la Ligue.



La répartition des licences par District et par catégorie

CATEGORIES	77	78	91	92	93	94	95	75
Joueurs libres	19104	34086	34570	30538	25798	29068	25560	30484
<i>Dont Seniors</i>	4518	9233	8328	7316	4365	5395	5989	7101
<i>Dont [U6; U13]</i>	9350	17224	18490	16280	14858	16642	13790	16766
Féminines	2307	3110	3477	2310	2718	2670	2202	2947
Foot d'Entreprise	218	48	332	85	827	220	523	141
Loisirs	1088	715	711	517	347	105	204	346
Futsal	1643	1382	593	930	1304	2477	1239	1804
Total Praticants*	24360	39341	39683	34380	30994	34540	29728	35722
Dirigeant(e)s	2027	4371	4163	3266	2599	2671	2737	3359
Volontaires	117	51	27	54	16	22	20	33
Animateurs & Éducateurs	393	806	857	518	664	604	537	643
Total Encadrants	2537	5228	5047	3838	3279	3297	3294	4035
Arbitres	211	299	363	298	296	299	212	503
Divers**	237	239	425	246	265	196	197	162
TOTAL GENERAL	27345	45107	45518	38762	34834	38332	33431	40422

* hors joueurs sous contrat

** ayants droit, membres individuels, joueurs sous contrat (apprentis, aspirants, stagiaires) et licences fédérales

La Ligue de Paris Ile-de-France au niveau national

Pour ce qui concerne le classement des Ligues Régionales en fonction du nombre de licences enregistrées, la Ligue conforte plus que jamais sa place en tête du classement des Ligues Régionales en fonction du nombre de licences enregistrées, devant les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES (265 883 licences) et HAUTS-DE-FRANCE (242 359 licences) qui complètent le podium.

En volume, la Ligue est celle qui enregistre la plus forte progression (+14034) par rapport à la saison précédente, la Ligue de MEDITERRANEE étant la Ligue qui connaît la plus forte croissance en valeur relative (+ 5,7%).

Pour ce qui concerne la contribution de la Ligue à l'augmentation de l'effectif global, on observe que **19,2% des licences supplémentaires enregistrées sur le territoire national se situent en Ile-de-France.**

Enfin, il convient de relever que **le poids de la Ligue dans l'effectif global est stable** par rapport à la saison N-1, à hauteur de **13,8% des licenciés de la F.F.F..**

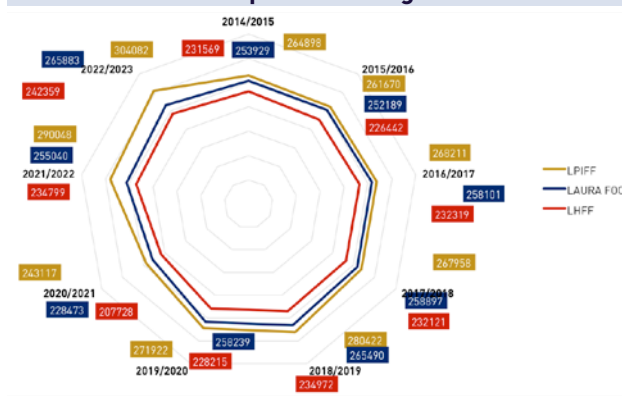


Ligues Régionales	2021-2022	2022-2023	Écarts en volume	Écarts relatifs
PARIS ILE DE FRANCE	290 048	304 082	14034	4,8%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	255 040	265 883	10843	4,3%
HAUTS-DE-FRANCE	234 799	242 359	7560	3,2%
GRAND EST	208 050	212 149	4099	2,0%
NOUVELLE-AQUITAINE	188 761	192 263	3502	1,9%
PAYS DE LA LOIRE	167 257	171 180	3923	2,3%
OCCITANIE	164 584	170 794	6210	3,8%
BRETAGNE	146 573	151 179	4606	3,1%
MEDITERRANEE	117 417	124 138	6721	5,7%
NORMANDIE	111 386	115 437	4051	3,6%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	95 593	98 386	2793	2,9%
CENTRE-VAL DE LOIRE	82 920	85 861	2941	3,5%
Ligues Ultra-Marines	55 944	56 438	494	0,9%
CORSE	9 718	10 667	949	9,8%
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	3 535	3 750	215	6,1%
	2 131 625	2 204 566	72941	3,4%

Comme précisé la saison dernière, la comparaison de l'évolution du nombre de licences enregistrées au sein des Ligues Régionales figurant sur le podium du classement des Ligues, au travers du graphique en toile d'araignée ci-dessous, permet également d'illustrer le dynamisme de la Ligue et de ses clubs. On y observe en effet que l'écart entre la Ligue et ses deux « poursuivantes » se creuse encore un peu plus, notamment vis-à-vis de la Ligue des HAUTS-DE-FRANCE (ci-après LHFF).

L'augmentation du nombre de licences par rapport à la saison 2021-2022 étant de 4,8% pour notre Ligue (+ 14 034 licences), de 4,3% pour la Ligue AUVERGNE RHONES-ALPES – ci-après LAURA FOOT - (+ 10 843 licences), et de 3,2% pour la LHFF (+ 7 560 licences).

Évolution comparative des effectifs des 3 premières Ligues



Les travaux du Comité Directeur

Placé sous l'autorité de son Président Jamel SANDJAK, le Comité de Direction, composé de 23 membres dont les Présidents des Districts – membres de droit –, administre et gère les compétitions se déroulant sur le territoire francilien en privilégiant l'accompagnement des clubs pour leur permettre de tenir leurs rencontres dans les meilleures conditions (organisation, sécurité, etc.), soutient les clubs dans leur structuration, concourt au développement des différentes pratiques, et participe activement à la formation de tous les acteurs du football. Au-delà de ses prérogatives résultant de sa qualité d'organe déconcentré de la F.F.F., le Comité de Direction met en œuvre des actions propres au territoire régional, notamment en matière socio-éducative.

Au cours de cette saison 2022-2023, le Comité de Direction qui s'est réuni à 11 reprises, a poursuivi ses différentes actions en matière de gestion des compétitions et d'accompagnement des clubs.

Étant précisé que dans le cadre du maillage de la politique régionale et de la concertation des acteurs, 6 réunions « Président de Ligue – Présidents de District » ont été organisées sur la période.

Si des actions, notamment solidaires, vous seront détaillées plus avant dans le présent rapport, nous vous proposons ci-après quelques illustrations des travaux menés et autres décisions prises par le Comité de Direction en 2022-2023 :

La politique sportive

Depuis 2013, le Comité de Direction conduit une politique sportive dynamique qui se matérialise par les différents projets de réforme mis en œuvre au fil de ces 10 dernières saisons : réforme du Championnat Seniors, création d'un Championnat U20, réforme du Critérium Régional U13, réforme du Championnat Seniors Féminin (création de Championnats Départementaux), organisation de véritables Championnats Féminins de Jeunes, création d'un Championnat Futsal Féminin, fusion du Championnat de Football d'Entreprise du Samedi après-midi et du Critérium du Samedi après-midi, etc.

L'évolution de l'offre de pratique sur la période [2013 ; 2023], mise en perspective avec l'évolution du nombre de licenciés sur la même période, illustre la très forte corrélation entre ces deux données.

Dans la lignée des projets déjà menés, le Comité a adopté les projets suivants au cours de cette saison 2022-2023 :

L'évolution du Championnat Régional U15

Lors de sa réunion plénière du 18 octobre 2021, le Comité de Direction avait décidé d'ouvrir le Championnat Régional U15 à l'ensemble des clubs, et de déterminer une structure du Championnat avec 2 divisions (Régional 1 - 1 groupe de dix équipes - et Régional 2 - le nombre de groupes étant déterminé par le nombre d'équipes engagées -), et ce, à compter de la saison 2023-2024.

Néanmoins, vu le nombre d'équipes engagées pour la saison 2023-2024, ledit Comité a décidé, après concertation avec les Présidents de District et présentation au Collège des Présidents de Club, d'adopter, à compter de la saison 2024-2025, une nouvelle structure du Championnat

Régional U15 composée (i) d'un Championnat U15 de Départemental 1 au niveau des Districts franciliens, et (ii) d'un Championnat Régional U15 comprenant 1 ou 2 divisions en fonction du nombre d'équipes engagées pour la saison 2024-2025.

L'évolution du Championnat Régional U17

Vu la très forte croissance du nombre d'équipes engagées pour la saison 2023-2024 (+ 30% par rapport à la saison 2022-2023), le Comité a conduit une réflexion quant à la structure proposée pour le Championnat Régional U17. Ainsi, après discussions avec les Présidents de District et le Collège des Présidents de Club, il a été adopté une nouvelle structure du Championnat Régional U17 au terme de laquelle il est créé une division supplémentaire (R3) à compter de la saison 2024-2025.

L'évolution des Championnats U15 F et U18 F

La saison 2022-2023 est la 1^{ère} saison d'existence des Championnats U15 F et U18 F avec 3 divisions dans chacun d'eux. Il a cependant été constaté, au début de ladite saison, qu'en égard au nombre d'équipes engagées dans ces Championnats, leur structure n'était pas adaptée, ce qui a conduit le Comité à mener une réflexion. Par suite, il a adopté un projet d'évolution de ces Championnats au terme duquel il sera créé, à compter de la saison 2024-2025, un groupe supplémentaire en R2 F, et ce, afin de (i) limiter le nombre de descentes de R2 F en R3 F, et (ii) avoir une pyramide plus cohérente.

La création d'un Championnat U18 Futsal

Afin de (i) proposer une nouvelle offre de pratique (celle existante - organisée sous forme d'un Critérium sans accessions, ni relégations - n'étant manifestement plus adaptée), (ii) renforcer le niveau de pratique et l'attractivité de l'offre au travers de la compétition, et (iii) répondre à une demande des clubs, lesquels ont été consultés dans le cadre des travaux de la Commission Régionale Futsal, le Comité a décidé de la création d'un Championnat U18 Futsal avec 3 divisions à compter de la saison 2024-2025.

Il convient par ailleurs de souligner que par suite de la création d'un Challenge National U18 Futsal organisé par la F.F.F. à compter de la saison 2023-2024, le Comité a décidé de (i) organiser la phase préliminaire régionale dudit Challenge par match à élimination directe, et (ii) réserver cette épreuve à une équipe des clubs participant au Championnat Régional U18 Futsal.

La réforme du Championnat Seniors du Dimanche Matin

Afin de (i) redynamiser les Championnats Départementaux, (ii) proposer une offre de pratique attrayante et de proximité, (iii) rétablir une structure pyramidale Ligue – Districts cohérente, et (iv) rééquilibrer la répartition des équipes, le Comité de Direction a proposé à l'Assemblée Générale d'adopter un projet de réforme du Championnat Seniors du Dimanche Matin au terme duquel il y a un basculement de la R3 au niveau départemental et un maintien de 2 divisions au niveau régional.

Ce projet qui avait fait l'objet d'une concertation préalable avec les Présidents de District (lors de la réunion « Président de Ligue – Présidents de District » du 10 octobre 2022) et les clubs concernés, a été adopté à 88,45% des voix par l'Assemblée Générale de la Ligue du 26 novembre 2022.

L'évolution de l'organisation du Championnat de Football Entreprise du Samedi matin

Vu l'évolution du nombre de licenciés « Foot d'Entreprise », et du nombre d'équipes engagées dans le Championnat Football d'Entreprise du Samedi matin, et afin de proposer aux clubs et licenciés concernés une offre de pratique adaptée, cohérente et attrayante, le Comité a décidé de modifier l'organisation du Championnat Football d'Entreprise du Samedi matin à compter de la saison 2023-2024. Jusqu'à présent structuré avec des divisions au sein desquelles les clubs se rencontraient par matchs aller et retour, ce Championnat sera désormais organisé en deux phases, une première phase de brassage avec des équipes réparties en fonction de leur zone géographique et une deuxième phase avec des équipes réparties en fonction de leur classement à l'issue de la première phase.

Ce projet d'évolution de l'organisation du Championnat qui est le fruit des travaux du Pôle Développement et Promotion du Foot Entreprise, a recueilli un avis favorable des clubs concernés.

La création d'un challenge Football Loisir à 7

Répondre à une tendance actuelle de pratique du sport santé pour tous, proposer une forme différente de pratique du Football, et proposer une offre de pratique aux clubs (notamment de Football Loisir et de Football d'Entreprise) ayant un effectif limité et/ou vieillissant, tels sont les objectifs du Comité au travers de la création d'un challenge Football Loisir à 7 qui est dans un premier temps réservé aux seuls clubs des départements de Paris et de la petite couronne (afin de limiter les déplacements des équipes).

Ecup F.F.F. 2023 : la Ligue innove

Après les phases départementales au niveau des Districts, la Ligue a organisé la phase régionale de la 2^{ème} édition de l'Ecup F.F.F. le samedi 25 mars 2023 ; pour cette édition, il y avait une nouveauté puisque c'était la toute première fois qu'une manifestation de *gaming* était organisée en présentiel au siège de la Ligue. Cet évènement a rassemblé les 16 meilleurs joueurs issus des phases départementales (2 qualifiés par District) et, pour la 2^{ème} année consécutive, c'est Ilies ENOTIADES (ES PARISIENNE 18 FUTSAL) qui s'est imposé.

Si ce dernier n'a pas pu participer à la Finale Nationale

qui s'est déroulée les vendredi 28 et samedi 29 avril 2023 à Clairefontaine et au Stade de France, notre Ligue a été représentée de fort belle manière par Yassa SAOUNERA, joueur de l'AS MEUDON (92), lequel a atteint le dernier carré de la compétition.

Les modifications réglementaires

Outre les modifications réglementaires inhérentes aux projets de réforme et d'évolution des compétitions, le Comité a notamment adopté les modifications suivantes :

- L'alignement du Barème Disciplinaire de la Ligue sur celui de la F.F.F. pour certaines infractions.

L'Assemblée Générale de la F.F.F. du 07 janvier 2023 a décidé de l'augmentation des sanctions prévues dans le Barème Disciplinaire fédéral, pour les comportements répréhensibles visant les arbitres officiels, à partir d'un certain niveau de gravité, et ce, afin de contribuer au renforcement de la protection des arbitres.

Ainsi, conformément au Plan de développement de l'arbitrage régionalisé, le Comité a décidé « d'aligner » le Barème régional sur le Barème fédéral uniquement lorsque la sanction prévue dans ledit Barème régional est inférieure, le Barème régional restant inchangé dans le cas contraire.

Étant rappelé que depuis 2013, dans le cadre du Plan Régional de Prévention, est en vigueur au sein de la Ligue un Barème Disciplinaire aggravé.

- Les obligations des clubs du Championnat Régional Seniors de R1, R2, R3 et D1 : l'instauration d'une période de mise en conformité (article 11.2 du Règlement Sportif Général).

A l'instar de ce qui est prévu pour le Football Féminin et le Futsal, et des dispositions applicables au niveau fédéral, le Comité a décidé de prévoir un délai de mise en conformité avant application de la sanction de mise hors compétition de l'équipe première du club tout en prévoyant une sanction de retrait de points au classement lorsqu'une infraction est constatée la 1^{ère} année.

Étant rappelé que jusqu'à maintenant, cette sanction de mise hors compétition était appliquée dès la 1^{ère} année d'infraction, ce qui était susceptible de fragiliser un club dans son entier (par effet domino sur d'autres catégories) alors même qu'initialement, le club pouvait rencontrer une difficulté ponctuelle sur une seule catégorie.

Le plan de développement de l'arbitrage régionalisé

Dans le cadre du plan « Performances 2024 », le Comité Exécutif de la F.F.F. a décidé d'affecter un budget spécifique en faveur du développement de l'arbitrage amateur pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024, les Ligues Régionales étant, dans ce cadre-là, invitées à élaborer et mettre en œuvre des Plans régionalisés de développement de l'arbitrage.

Par suite de la concertation des Commissions de l'Arbitrage Ligue et Districts d'une part, et des Présidents de Ligue et Districts (réunions de travail des 25 janvier et 14 mars) d'autre part, le Comité de Direction a ainsi adopté un plan de développement de l'arbitrage régionalisé qui

repose sur les cinq axes suivants :

- Renforcer le recrutement et la fidélisation des arbitres
- Renforcer l'accompagnement des arbitres
- Renforcer la lutte contre l'insécurité et ses conséquences
- Favoriser la féminisation de la fonction d'arbitre
- Valoriser les clubs pro-actifs dans la formation à l'arbitrage

La Formation Initiale à l'Arbitrage régionalisée spécifique féminine

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de l'arbitrage régionalisé, le Comité de Direction a décidé d'organiser une Formation Initiale à l'Arbitrage régionalisée 100% féminine.

Celle-ci a été organisée sur deux week-ends, les samedi 22 et dimanche 23 avril 2023 et les samedi 29 et dimanche 30 avril 2023, au Centre Technique Régional de Morfondé. Cette formation qui était totalement prise en charge par la Ligue, a rassemblé 34 jeunes filles issues de l'ensemble du territoire francilien.

L'organisation de webinaires « Tout savoir sur l'assurance des clubs et des licenciés »

Soucieuse d'accompagner les clubs, conformément à ses engagements de solidarité et d'équité, et vu les questions et autres problématiques en matière d'assurance qui sont régulièrement remontées par les clubs et licenciés, la Ligue a organisé, en partenariat avec ASSURFOOT, un

webinaire « Tout savoir sur l'assurance des clubs et des licenciés », à l'attention de l'ensemble des clubs franciliens. Ce webinaire qui était programmé aux dates suivantes : les 07, 14 et 21 juin 2023, a été l'occasion de présenter :

- (i) Les garanties dont le club bénéficie dans le contrat souscrit par la Ligue,
- (ii) Les solutions d'assurance complémentaires proposées par ASSURFOOT au bénéfice des clubs franciliens,
- (iii) Les garanties dont le licencié bénéficie au travers de sa licence.

Ce webinaire a permis de faire un point d'information sur les évolutions réglementaires et les nouveautés implémentées dans Footclubs par la F.F.F. en vue de la campagne de licences 2023-2024.

Le maintien des tarifs

Dans un contexte toujours plus inflationniste, et tenant compte de la très forte augmentation du nombre de licenciés sur les saisons 2021-2022 et 2022-2023 (avec 2 records successifs atteints comme évoqué plus haut), le Comité de Direction a décidé de maintenir, pour la saison 2023-2024, l'ensemble des tarifs à leur niveau de la saison 2022-2023.

Étant précisé, s'agissant du tarif des licences, que le maintien du tarif s'entend hors évolution du coût de l'assurance licence.

Comme rappelé dans le rapport moral de la saison précédente, à l'exception des variables exogènes, les tarifs n'ont pas évolué depuis 2012 alors même que l'activité de la Ligue a connu une très forte croissance.

Les travaux des Commissions Régionales

Le Comité de Direction délègue une partie de ses pouvoirs à des Commissions Régionales dont il nomme lui-même les membres - pour 1 saison sauf pour les Commissions disciplinaires et la Commission du Contrôle des Clubs dont les membres sont nommés respectivement pour 4 ans et pour la durée du mandat du Comité de Direction -, afin de l'assister dans le fonctionnement de la Ligue. Ces Commissions Régionales ont des domaines d'intervention tels que l'organisation et le suivi des Compétitions, le développement des pratiques, l'accompagnement des clubs, etc.

Les données remarquables des Commissions Régionales 2022-2023

- 300 bénévoles
- 26 201 heures de travail
- Près de 550 réunions
- 15 105 matchs officiels gérés par les Commissions sportives



Rejoignez-nous !

Passionnés, déterminés, les membres des Commissions Régionales sont aussi engagés et mettent leurs compétences au service du football francilien. Aussi la Ligue a-t-elle ouvert un appel à candidatures pour :

- La Commission Régionale de Prévention, Médiation, Education (CRPME)
- La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez adresser un mail à direction@paris-idf.fff.fr à l'attention du Secrétaire Général.

Comme chaque saison, il est fait un focus sur quelques Commissions Régionales et ce, afin de vous permettre de mieux appréhender la nature et l'importance de leurs travaux.

Le Département Education, Prévention, Formation

La Commission Régionale de Prévention Médiation Education (C.R.P.M.E.)

2022-2023 est la 1^{ère} saison de fonctionnement de la C.R.P.M.E. 2.0 qui comprend désormais les Pôles suivants :

- Pôle Prévention & Médiation, piloté par Philippe COUCHOUX
- Pôle Accompagnement des Clubs, piloté par François CHARRASSE
- Pôle Education, Citoyenneté & Prospective, piloté par Joëlle MONLOUIS

Bilan d'activité de la C.R.P.M.E. pour 2022-2023

Pôle Prévention & Médiation

- 17 réunions dont 1 réunion plénière avec les Commissions Départementales de Prévention Médiation Education afin d'assurer le maillage de la politique régionale en la matière.
- 26 rendez-vous « Clubs » dans le cadre de l'organisation des matchs sensibles.
- Accompagnement des clubs franciliens dans l'organisation de leurs rencontres de Coupe de France, Coupe GAMBARDELLA, Coupe Nationale Futsal.

Pôle Accompagnement des Clubs

- 1 réunion d'installation du Pôle afin de définir la méthodologie de travail et la feuille de route.
- 6 réunions.
- 5 « accompagnements Clubs », ponctuels ou sur une période donnée, dans certains cas en lien avec la Mairie ; organisation générale du club et problématique d'installations ont été les principales thématiques abordées au cours de cette saison.

Pôle Education, Citoyenneté & Prospective

1 réunion d'installation a eu lieu afin de définir les objectifs et sujets sur lesquels il conviendra travailler :

- Lutte contre les VSS (violences sexistes et sexuelles)
 - Sensibiliser les clubs « aux bonnes règles de conduite » en matière de vérification de l'honorabilité de leurs dirigeants et éducateurs et large campagne d'information des licenciés sur leur possibilité d'accompagnement juridique et psychologique pour les victimes de VSS.
- Responsabilité environnementale – Sensibilisation des clubs sur la pollution plastique, textile et électronique notamment.

- Responsabilité sociale – Sensibilisation aux bons usages des réseaux sociaux notamment (lutte contre le cyber harcèlement etc.).

La Permanence Téléphonique Week-end

« 06.17.47.21.11 », ce numéro de téléphone permet aux clubs d'être en contact avec un élu ou Commissaire de la Ligue, le week-end (du vendredi soir - après la fermeture des services administratifs de la Ligue - au dimanche soir), au plus fort de l'activité, afin d'être conseillés, aidés et accompagnés lors de situations conflictuelles, imprévues ou inhabituelles rencontrées lors de matchs de compétitions régionales.

Après avoir recensé les objets des différents appels, le Secrétariat Général a réalisé, pour cette saison 2022-2023, un Vademecum de la Permanence Téléphonique afin de rendre encore plus efficace le dispositif.

La Permanence Téléphonique Week-end 2022-2023

- 40 Permanences téléphoniques entre les 03 et 04 septembre 2022 et les 10 et 11 juin 2023
- 410 appels reçus

La Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués

Désignation et suivi des délégués officiels et formation des candidats à la fonction de délégué sont les principales missions de la Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués (C.R.G.F.D.).

La C.R.G.F.D. 2022-2023 en chiffres

- 5 réunions plénières
- 49 délégués répartis comme suit :
 - 6 délégués L.F.P.
 - 19 délégués F.F.F.
 - 24 délégués L.P.I.F.F.
- 2 recyclages des délégués officiels (le 23 septembre 2022 et le 09 juin 2023)
- 5 nouveaux délégués stagiaires formés (les 15 septembre et 13 octobre 2022)
- 1 session de formation aux délégués départementaux (District de l'ESSONNE) le 15 octobre 2022
- 681 matchs couverts (+ 7,4% par rapport à la saison dernière) dont 136 matchs sensibles
- Participation aux travaux du Pôle Prévention & Médiation de la C.R.P.M.E. (26 rendez-vous « Clubs » dans le cadre de l'organisation de matchs sensibles et 1 réunion sur site dans le cadre d'une rencontre de Coupe de France).

Le Département Gestion et Suivi des Compétitions

Les Commissions Disciplinaires

La Commission Régionale de Discipline et la Commission Régionale d'Appel traitent respectivement :

- en première instance, les dossiers disciplinaires relatifs aux rencontres de compétitions régionales (ou de phases régionales des compétitions nationales)

et les dossiers transmis par d'autres Commissions telles que la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations (notamment à la suite de la découverte d'une falsification dans la procédure de demande de licence),

- en appel et dernier ressort, les contestations des :
 - décisions de la Commission Régionale de Discipline relatives aux :
 - * Sanctions individuelles : suspensions individuelles inférieures à 1 an,

- * Sanctions collectives : match perdu, retrait de points avec sursis ou suspension de terrain.
- décisions des Commissions Départementales de Discipline des Districts relatives aux :
 - * Sanctions individuelles : suspensions individuelles supérieures ou égales à 1 an,
 - * Sanctions collectives : retrait ferme de point(s), rétrogradation, mise hors compétition, interdiction d'engagement ou radiation.

Les Commissions Disciplinaires 2022-2023 en quelques chiffres :

- Sur les 15 105 matchs de compétitions régionales disputés sur la saison 2022-2023, 240 ont été le théâtre d'infractions disciplinaires telles que définies aux articles 6 (comportement grossier/injurieux) à 13 (acte de brutalité) du Barème indicatif disciplinaire, soit 1,59% des matchs.
- 78 réunions (52 pour la Commission Régionale de Discipline et 26 pour la Commission Régionale d'Appel).
- 92 dossiers ont fait l'objet d'une procédure d'instruction par la Commission Régionale de Discipline dans le respect des dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire, dont 26 au titre d'une falsification dans le cadre d'une demande de licence (falsification d'une pièce d'identité ou du certificat médical).
- 93 dossiers ont été traités par la Commission Régionale d'Appel, dont (i) 11 n'ont pas fait l'objet d'un examen au fond (notamment pour cause d'irrecevabilité de l'appel en la forme), (ii) 2 demandes de remise de peine, et (iii) 27 concernaient la saison 2021-2022.

lité de l'appel en la forme), (ii) 2 demandes de remise de peine, et (iii) 27 concernaient la saison 2021-2022. A noter que 2 dossiers ont fait l'objet d'une procédure de conciliation devant la Conférence des Conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français ; dans un cas, une conciliation a pu être trouvée tandis que dans l'autre cas, faute d'accord entre les parties, le Tribunal Administratif a été saisi.

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations (C.R.S.R.C.M.) s'est réunie à 55 reprises au cours de la saison 2022-2023 afin d'étudier les dossiers relatifs aux changements de club (oppositions au changement de club, demandes d'accord club quitté, etc.) et à la délivrance d'une licence, aux litiges réglementaires consécutifs aux rencontres de compétitions organisées par la Ligue (réserves, réclamations, demandes d'évocation), et les demandes d'homologation de tournois organisés par les clubs.

Le tableau suivant présente le bilan chiffré de l'activité de cette Commission, lequel bilan traduit la judiciarisation croissante au sein du football amateur. Ainsi, on relèvera notamment que (i) le nombre de dossiers traités par la Commission a augmenté de 28,9% par rapport à la saison dernière, et (ii) le nombre d'oppositions a augmenté de 48% par rapport à la saison dernière.

	JEUNES			SENIORS			TOTAL		
	2021-2022	2022-2023	Écart en valeur relative	2021-2022	2022-2023	Écart en valeur relative	2021-2022	2022-2023	Écart en valeur relative
Dossiers relatifs aux licences	357	448	25,5%	293	311	6,1%	650	759	16,8%
Oppositions	492	741	50,6%	337	486	44,2%	829	1 227	48,0%
Réserves et Réclamations	52	103	98,1%	112	93	-17,0%	164	196	19,5%
Demandes d'Evocation	41	54	31,7%	113	87	-23,0%	154	141	-8,4%
Auditions	6	14	133,3%	14	7	-50,0%	20	21	5,0%
Tournois	15	18	20,0%	3	4	33,3%	18	22	22,2%
Total	963	1 378	43,1%	872	988	13,3%	1 835	2 366	28,9%

En outre, afin d'accompagner au mieux les clubs, la C.R.S.R.C.M. a répondu aux **46 demandes de précisions réglementaires** des clubs.

Le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes

Conformément aux dispositions de l'article 26.5 des Statuts de la Ligue, sauf en matière disciplinaire, le Comité de Direction juge en appel les décisions prises en premier ressort par les Commissions Régionales ou par les organes d'appel réglementaire des Districts. Dans ce cas, le Comité se réunit dans une configuration restreinte dénommée « Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes ».

Données chiffrées de la saison 2022-2023

- 18 réunions
Étant précisé que pour faciliter la présence des parties, toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence.
- 90 dossiers traités, étant observé que 14 dossiers n'ont pas fait l'objet d'une audition des parties (notamment pour cause d'irrecevabilité en la forme, absence d'intérêt à agir du requérant, ou un appel dénué de fondement)
- 22 dossiers ont concerné un litige portant sur un Championnat de District

Le Département Gestion Financière Solidaire

La Commission Régionale des Finances et du F.A.F.A.

La Commission des Finances et du F.A.F.A. étudie les dossiers « Fonds d'Aide au Football Amateur » (F.A.F.A.) relatifs aux chapitres « Emploi », « Équipements » et « Transport », présentés par les clubs ou collectivités, sous couvert des Districts.

Étant rappelé que le F.A.F.A est une contribution annuelle de la Fédération Française de Football (F.F.F.) qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. Il est ouvert aux instances du football, aux clubs affiliés et aux collectivités locales, et concerne quatre cadres d'intervention : l'emploi, les équipements, le transport et la formation.

Pour ce qui concerne la procédure d'attribution d'une subvention au titre du F.A.F.A., après avoir complété la fiche projet (téléchargeable sur le site fff.fr/fafa) et constitué le dossier, le porteur du projet transmet sa demande, de manière dématérialisée, au District de rattachement. Après vérification de la conformité du dossier, la Commission Régionale des Finances et du F.A.F.A. instruit la demande et émet un avis sur le financement du dossier. Enfin, en fonction de la nature du projet, le dossier peut être transmis à la F.F.F. pour décision finale.

Le volet « formation » est quant à lui géré respectivement par la Ligue (pour le dispositif des bons de formation) et l'Institut de Formation du Football (pour le dispositif de bourse de formation).

Le F.A.F.A. en Ile-de-France – saison 2022-2023

- Pour le financement des dossiers relatifs aux chapitre « Équipements » et « Transport », la Ligue a bénéficié d'une enveloppe régionale respectivement de 754 000 € et 151 000 €.
- 38 dossiers « Équipements » cofinancés à hauteur de 873 400 €¹
Dont 2 dossiers « Terrains synthétiques à 5 » financés à hauteur de 60 000 € sur une autre ligne budgétaire.
- 9 dossiers « Transport » cofinancés à hauteur de 144 000 €
- 3 558 bons de formation distribués dont :
 - . 2 730 bons « éducateur »
 - . 825 bons « arbitre »
 - . 3 bons « dirigeant »
- 73 bourses de formation attribuées pour un montant total de 76 349 €
- 6 dossiers « Emploi » cofinancés à hauteur de 30 000 €, dont :
 - . 4 dossiers relatifs au financement d'un poste de « responsable sportif »
 - . 2 dossiers relatifs au financement d'un poste de « responsable administratif et sportif »

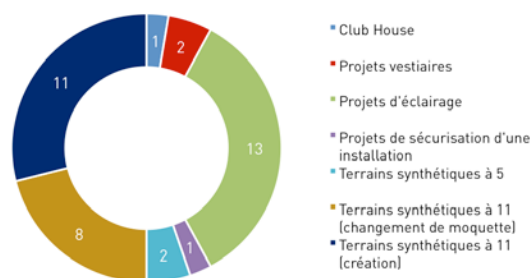
Soit 88 950 € d'aide à la formation

¹ Au-delà du 30 avril de la saison, les dossiers « Équipements » peuvent, en cas d'épuisement de l'enveloppe régionale, être financés sur l'enveloppe mutualisée nationale.

Répartition des subventions allouées au titre du chapitre « Équipements » sur le territoire

District	Nb de dossiers subventionnés	Subvention allouée dans l'enveloppe
75	0	0 €
77	9	228 900 €
78	6	150 000 €
91	6	154 500 €
92	2	40 000 €
93	0	0 €
94	8	180 000 €
95	7	120 000 €
TOTAL	38	873 400 €

Répartition des dossiers « Équipements » cofinancés par nature de projet



Répartition des subventions allouées au titre du chapitre « Transport » sur le territoire

District	Nb de dossiers subventionnés	Subvention allouée
75	1	15 000 €
77	0	0 €
78	1	15 000 €
91	2	29 000 €
92	1	15 000 €
93	2	40 000 €
94	2	30 000 €
95	0	0 €
TOTAL	9	144 000 €

Le F.A.F.A. « Transport » évolue pour 2023-2024

Jusqu'ici réservé au financement de l'acquisition de véhicule de la marque Volkswagen, le cahier des charges du F.A.F.A. « Transport » va exceptionnellement permettre, pour la saison 2023-2024, aux clubs d'acquies des véhicules de 9 places provenant d'autres marques ou provenant de concessionnaires non agréés Volkswagen.



La consultation des acteurs

Équité, transparence et participation, tels sont les principes fondateurs de la gouvernance de la Ligue depuis 2013. Ainsi, dans le cadre des projets de réforme en matière sportive ou de formation (portés par la Ligue ou la F.F.F.), des réunions ont notamment été organisées comme suit afin de présenter, discuter, et/ou recueillir l'avis des clubs concernés sur lesdits projets :

Sur les réformes des compétitions :

- Le 21 octobre 2022 : réunion des clubs sur le projet de refonte du Championnat Régional Seniors du Dimanche Matin, et ce, préalablement à la présentation et à l'adoption dudit projet par l'Assemblée Générale du 26 novembre 2022
- Le 11 avril 2023 : réunion des clubs au sujet du projet d'évolution du Championnat de Football Entreprise du Samedi matin
- Le 18 avril 2023 : réunion des clubs sur le projet d'évolution des Championnats U15 F et U18 F

Sur la nouvelle architecture de la formation des éducateurs :

- Le 15 avril 2023 : réunion dans le District des HAUTS-DE-SEINE
- Le 17 avril 2023 : réunion dans le District PARISIEN
- Le 19 avril 2023 : réunion dans le District de l'ESSONNE
- Le 22 avril 2023 : réunion dans le District de SEINE-ET-MARNE
- Le 24 avril 2023 : réunion dans le District du VAL-D'OISE
- Le 25 avril 2023 : réunion dans le District du VAL DE MARNE
- Le 27 avril 2023 : réunion dans le District de la SEINE-SAINT-DENIS
- Le 16 mai 2023 : réunion dans le District des YVELINES

Le Collège des Présidents de Club

Organe statutaire ayant un rôle consultatif et qui est force de propositions, le Collège des Présidents de Club s'est quant à lui réuni à deux reprises au cours de la saison 2022-2023 :

- Le 11 mars 2023 : lors de cette réunion, les membres de ce Collège ont, après avoir pris connaissance (i) des contours de la réforme de la gouvernance des Fédérations par suite de la Loi Sport et (ii) des travaux en cours au niveau des différents groupes de travail mis en place par le Comité Exécutif de la F.F.F., débattu et discuté de l'application de cette réforme au sein de la Fédération. Eu égard à l'importance de cette réforme, ils ont souhaité qu'une large information des clubs franciliens soit faite, et appelé de leurs vœux la tenue d'une consultation de tous les clubs franciliens.
- Le 21 juin 2023 : figuraient à l'ordre du jour de cette réunion (i) un retour sur l'Assemblée Générale de la F.F.F. du 10 juin 2023 au cours de laquelle a été adopté le projet de réforme de la gouvernance de la Fédération, et (ii) les projets d'évolution des Championnats Régionaux U15 et U17.



La réforme de la gouvernance de la F.F.F. : la parole aux clubs franciliens

Après avoir constaté que (i) dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, la F.F.F. avait constitué en son sein, depuis quelques mois, des groupes de travail afin de préparer la réforme statutaire qui en découle, avec notamment une proposition d'une nouvelle répartition des voix de l'Assemblée Fédérale électorale, et (ii) les clubs amateurs n'ont pas été concertés massivement dans le cadre de cette réflexion alors que la réforme de la gouvernance les concerne directement, le Président SANDJAK a décidé de réunir, sur demande du Collège des Présidents de Club, les clubs franciliens le 1er avril 2023 à l'Hôtel Méridien Etoile.

L'objectif de cette réunion étant de (i) présenter les contours et enjeux de cette réforme, (ii) informer les clubs des travaux en cours au niveau fédéral et des options discutées, et (iii) connaître leur position sur la proposition de répartition des voix qui était privilégiée par la Fédération à savoir 33% pour les clubs professionnels, 33% pour les clubs amateurs, et 33% pour les élus des instances.

Les actions de la Ligue

Le département « Technique »

A l'identique de la saison précédente, la totalité de la programmation prévisionnelle a pu être réalisée. Un complément d'actions a été ajouté pour répondre à la demande des clubs et des licenciés, aussi bien pour la formation des éducateurs que pour les opérations de détection des jeunes talents.

L'Équipe Technique Régionale est pleinement mobilisée sur l'ensemble des activités se déroulant au Centre Technique Régional CAMPUS - Domaine de Morfondé. Elle l'est également en soutien des équipes départementales pour accompagner les Districts dans la mise en œuvre de leurs actions.

Des réunions de coordination réunissant les techniciens de la Ligue et ceux des Districts ont été organisées de manière régulière tout au long de la saison. Ces réunions permettent d'avoir une action efficace et harmonisée sur l'ensemble de notre territoire et elles contribuent à ajuster les orientations fédérales aux spécificités de notre Ligue et à faire un bilan régulier des actions déjà réalisées.

Au titre de la saison 2022-2023, le programme des réunions de coordination (tant au niveau national que régional) a encore été très riche comme en témoigne le planning suivant :

- Le 31.08.2022 : coordination ETR élargie
- Le 07.09.2022 : coordination ETR
- Les 07 et 08.09.2022 : séminaire DTN/CTR-DAP « football handicap »
- Le 28.09.2022 : réunion DTN/ CTR DAP
- Le 30.09.2022 : coordination des formateurs LPIFF
- Le 15.10.2022 : Commission Régionale Technique
- Le 18.10.2022 : réunion des référents football féminin Ligue - Districts
- Le 18.10.2022 : coordination DTN /DTR
- Les 24 et 25.10.2022 : séminaire DTN – référents « Gardien de but »

- Les 24 et 25.10.2022 : séminaire DTN – référents « Préparation Athlétique »
- Du 08 au 10.11.2022 : séminaire FFF – DAP à Clairefontaine
- Le 17.11.2022 : coordination des CTD-DAP
- Le 28.11.2022 : réunion ETR /DTN – « Améliorer la formation BEF »
- Les 06 et 07.12.2022 : coordination DTN/DTR
- Le 12.12.2022 : réunion IFF/LPIFF
- Le 04.01.2023 : réunion ETR – coordination du Projet de Performance Fédéral
- Du 04 au 07.01.2023 : séminaire FFF « football en milieu scolaire » par visioconférence
- Le 06.01.2023 : coordination Equipe Technique Régionale
- Le 13.01.2023 : coordination des techniciens départementaux
- Le 20.01.2023 : réunion ETR / DTN sur la formation
- Le 09.02.2023 : réunion de coordination des CT-DAP
- Du 06 au 08.03.2023 : séminaire coordination DTN - DTR
- Du 14 au 16.03.2023 : séminaire coordination DTN - CTR-DAP
- Le 16.03.2023 : réunion ETR - La réforme de la formation
- Les 21 et 22.03.2023 : Séminaire Fit-foot FFF à Clairefontaine
- Le 23.03.2023 : visioconférence FFF formation
- Du 28 au 30.03.2023 : séminaire IFF/IR2F à Créteil
- Le 29.03.2023 : réunion de coordination ETR-PPF
- Le 29.03.2023 : visioconférence FFF-DAP FAL
- Du 04 au 06.04.2023 : séminaire FFF Beach-soccer à Ajaccio
- Le 07.04.2023 : visioconférence FFF – Futsal
- Le 12.04.2023 : réunion ETR ajustement du « calendrier formation »
- Le 20.04.2023 : réunion de coordination LPIFF – CTD-DAP à Morfondé
- Les 9 et 10.05.2023 : réunion de coordination DTN/ DTR
- Le 30.05.2023 : réunion DTN/ LPIFF (accompagnement ouverture PEFA à Blanc Mesnil)
- Le 26.06.2023 : réunion DTN-ETR sur le schéma régional PPF

Pour conserver ce lien avec les clubs et les problématiques qu'ils rencontrent, de nombreux entraîneurs interviennent en complémentarité des Cadres Techniques. Ils sont choisis pour leur expertise et leur rigueur, et interviennent sous la responsabilité du Directeur Technique Régional.

En complément de l'organisation de l'Équipe Technique Régionale, la Commission Régionale Technique a pour mission d'échanger « à froid » sur la politique technique régionale et de débattre des orientations possibles pour le football francilien de demain.

Cette organisation globale permet à la Ligue de faire preuve de dynamisme dans son action et de participer pleinement à la bonne santé technique du Football Français. Cette année encore, nos clubs ont été compétitifs au niveau national et nos joueurs et joueuses forment le contingent principal de toutes les équipes de France et des clubs professionnels.

La Formation des Éducateurs

La formation de l'encadrement technique des clubs reste l'activité prioritaire des Cadres Techniques. L'approche bienveillante et interactive de nos formations attire toujours plus d'éducateurs.

Cette saison, l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) a dispensé, avec la collaboration des Districts, **229 modules CFF** (Certificat Fédéral de Football), et a accueilli **297 stagiaires sur les formations professionnelles** (Brevet de Moniteur de Football - BMF - et Brevet d'Entraîneur de Football - BEF).

Au total, ce sont **5 862 éducateurs qui ont suivi un module de formation au titre de la saison 2022-2023**, soit une hausse 13% par rapport à la saison dernière.

Le passage par la formation est aujourd'hui incontournable pour prétendre répondre aux attentes de pratiquants exigeants. Les stagiaires y acquièrent les bases pédagogiques essentielles à leur activité et les méthodologies leur permettant de mettre en œuvre pour leur équipe un projet d'entraînement et de jeu cohérent. Les clubs prennent conscience que toutes les personnes intervenant techniquement auprès des pratiquants se doivent, pour être légitimes, d'avoir suivi un module de formation.

L'ensemble de l'activité de formation des éducateurs (Formation initiale, Titres à Finalité Professionnelle, Recyclage, etc.) est synthétisé dans le bilan de l'IR2F figurant en annexe du présent rapport moral.

Le Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Cette activité qui a pour finalité l'identification et le suivi des jeunes talents, mobilise l'ensemble des Conseillers Techniques.

Au regard des échéances nationales, les jeunes sont observés lors des différentes phases de détectations départementales et régionales auxquelles l'ensemble des clubs est convié. Ces actions sont complétées par

l'observation des rencontres départementales, régionales et nationales, ce qui permet de suivre les joueurs dans leur contexte.

Les Conseillers Techniques entretiennent de façon constante un lien avec les éducateurs des jeunes sollicités. Les joueurs arrivant blessés sont systématiquement interdits de pratique et sont revus dès lors qu'ils sont rétablis. À l'issue des matchs ou des tournois nationaux, un retour est fait aux clubs sous la forme d'une fiche bilan qui évalue la prestation des jeunes et indique d'éventuelles informations complémentaires.

Une fois les sélections départementales composées, les tournois Inter Districts réalisés sur le Domaine de Morfondé sont le moyen pour les techniciens d'évaluer le niveau régional par catégorie, d'observer l'évolution des joueurs déjà identifiés, et de découvrir les potentiels en devenir. Les brassages régionaux programmés ensuite permettent de composer les sélections régionales - filles et garçons - qui représenteront la Ligue lors des tournois Inter Ligues organisés par la F.F.F..

Cette saison, nos deux sélections U15 se sont imposées dans leur tournoi respectif, l'une à Clairefontaine et l'autre à Amiens. La sélection U15 F a, elle aussi, largement dominé son tournoi en gagnant tous ses matchs sans encaisser le moindre but.

Ces bons résultats se sont concrétisés par la convocation de **32 jeunes franciliens sur les stages F.F.F.** en vue de composer les équipes de France U16 - filles et garçons.

Les nombreux départs de nos joueurs U15 vers les clubs professionnels (cf. encadré « La formation des clubs franciliens à l'honneur ») montrent le dynamisme des clubs franciliens et l'importance de la Ligue pour le football de haut niveau. Néanmoins, le manque de structures performantes en Île-de-France, proposant une scolarité aménagée, met en danger un nombre important de jeunes qui sacrifient leurs années collégiales.

De leur côté, les sélections U14 - filles et garçons - ont accueilli leurs homologues de la Ligue du CENTRE-VAL DE LOIRE le mercredi 10 mai 2023 au Domaine de Morfondé. Là encore, les sélections franciliennes ont dominé les débats et apporté deux victoires supplémentaires au bénéfice de la Ligue.

Synthèse des rassemblements

Chez les garçons

Pour la catégorie U14

- Le 01.02.2023 : match de préparation - PARIS IDF / USM VILLEPARISIS (U13) : 5 - 1
(17 joueuses présentes / 8 clubs représentés)
- Le 18.02.2023 : entraînement de la sélection
- Du 21 au 24.02.2023 à Reims : Inter Ligues
 - Paris IDF / Hauts-de-France : 2 - 0
 - Paris IDF / Occitanie : 2 - 0
 - Paris IDF / Grand-Est : 3 - 0
- Le 29.03.2023 : Brassage régional (40 jours / 30 clubs)
- Le 12.04.2023 : Brassage régional (27 joueurs / 17 clubs)

- Le 10.05.2023 : rencontre Inter Ligues à Morfondé :
Ligue Paris IDF / Ligue du Centre-Val de Loire : 2 - 1
- Le 21.06.2023 : rencontre Inter Ligues à Clairefontaine
(18 joueurs représentant 15 clubs)
Ligue Paris IDF / Sélection Outre-mer : 1 - 1

Pour la catégorie U15

- Le 02.11.2022 : rassemblement Inter Districts à Morfondé

Matin

Essonne – Seine-et-Marne : 0-3

Val-d'Oise – Val-de-Marne : 2-0

Après-Midi

Yvelines – Paris : 2-0

Seine-St-Denis – Hauts-de-Seine : 0-1

Essonne – Val-de-Marne : 2-0

Yvelines – Seine-St-Denis : 0-3

Seine-et-Marne – Val-d'Oise : 0-0

Hauts-de-Seine – Paris : 2-0

Seine-et-Marne – Val-de-Marne : 4-0

Seine-St-Denis – Paris : 0-0

Val-d'Oise – Essonne : 2-2

Yvelines – Hauts-de-Seine : 1-0

- Le 30.11.2022 : brassage régional (39 joueurs convoqués - issus des Inter Districts / 24 clubs représentés)

- Le 17.12.2022 : brassage régional (48 joueurs convoqués - issus du 1^{er} brassage + Pôles et clubs professionnels / 17 clubs représentés)

- Le 21.02.2023 : brassage régional (37 joueurs / 17 clubs représentés)

- Le 02.03.2023 : matchs de préparation
LPIFF U15 A / CS BRETIGNY (U16) : 2 - 1
LPIFF U15 B / US TORCY PVM (U16) : 1 - 2

- Tournois Inter Ligues du 25 au 28.04.2023

À Amiens

Paris IDF / Hauts-de-France : 2 - 0

Paris IDF / Méditerranée : 1 - 1

Paris IDF / Grand-Est : 3 - 0

À Clairefontaine

Paris IDF / Occitanie : 0 - 3

Paris IDF / Antilles/Guyane/Tahiti : 2 - 0

Paris IDF / Réunion/Mayotte/Nlle-Calédonie : 4 - 0

Pour la catégorie U16

- Le 03.11.2022 : rassemblement Inter Districts à Morfondé

Matin

Essonne – Seine-et-Marne : 4-1

Val-d'Oise – Val-de-Marne : 0-1

Après-midi

Yvelines – Paris : 1-1

Seine-St-Denis – Hauts-de-Seine : 0-1

Essonne – Val-de-Marne : 0-0

Yvelines – Seine-St-Denis : 0-1

Seine-et-Marne – Val-d'Oise : 0-3

Hauts-de-Seine – Paris : 4-1

Seine-et-Marne – Val-de-Marne : 1-1

Seine-St-Denis – Paris : 4-1

Val-d'Oise – Essonne : 0-0

Yvelines – Hauts-de-Seine : 1-1

- Le 07.12.2022 : brassage régional U16 à Morfondé (46 joueurs issus des inter Districts / 25 clubs représentés)

- Le 22.02.2023 : brassage régional (28 joueurs / 14 clubs représentés)

- Le 05.04.2023 : match amical (18 joueurs / 10 clubs représentés) :
Paris IDF / PARIS FC (U17 Nationaux) : 1 - 4

Chez les filles

Pour la catégorie U14 F

- Le 03.03.2023 : rassemblement Inter Districts U14F

Matin

Essonne / Seine-et-Marne : 1-0

Val-de-Marne / Val-d'Oise : 0-4

Après-midi

Paris / Yvelines : 0-0

Seine-St-Denis / Hauts-de-Seine : 0-1

Essonne / Val-de-Marne : 1-0

Yvelines / Seine-St-Denis : 3-0

Val-d'Oise / Seine-et-Marne : 3-1

Paris / Hauts-de-Seine : 2-0

Val-de-Marne / Seine-et-Marne : 5-1

Paris / Seine-St-Denis : 2-3

Val-d'Oise / Essonne : 1-3

Yvelines / Hauts-de-Seine : 2-0

- Le 29.03.2023 : brassage régional (47 joueuses / 26 clubs représentés)

- Le 19.04.2023 : brassage régional (26 joueuses / 20 clubs représentés)

- Le 10.05.2023 : rencontre Inter Ligues à Morfondé :
Ligue Paris IDF / Ligue du Centre-Val de Loire : 4 - 1

Pour la catégorie U15 F

- Le 31.10.2022 : rassemblement Inter Districts à Morfondé

Matin

Essonne – Seine-et-Marne : 0-0

Val-d'Oise – Val-de-Marne : 0-0

Après-midi

Yvelines – Paris : 1-1

Seine-St-Denis – Hauts-de-Seine : 1-0

Essonne – Val-de-Marne : 1-0

Yvelines – Seine-St-Denis : 4-1

Seine-et-Marne – Val-d'Oise : 0-2

Hauts-de-Seine – Paris : 0-3

Seine-et-Marne – Val-de-Marne : 1-0

Seine-St-Denis – Paris : 0-3

Val-d'Oise – Essonne : 1-1

Yvelines – Hauts-de-Seine : 0-0

- Le 17.12.2022 : stage régional (28 joueuses présentes / 12 clubs représentés)

- Le 18.01.2023 : match de préparation – Ligue / FC VAL D'EUROPE (U13) : 1 - 1 (18 joueuses présentes / 8 clubs représentés)

- Le 01.02.2023 : match de préparation - PARIS IDF / USM VILLEPARISIS (U13) : 5 - 1 (17 joueuses présentes / 8 clubs représentés)

- Le 18.02.2023 : entraînement de la sélection

- Du 21 au 24.02.2023 à Reims : Inter Ligues

- Paris IDF / Hauts-de-France : 2-0

- Paris IDF / Occitanie : 2-0

- Paris IDF / Grand-Est : 3-0

Le concours du pôle de l'Institut National du Football (INF) de Clairefontaine

Cette saison, l'INF de Clairefontaine a innové en devenant le premier pôle espoir à accueillir des jeunes filles en complément des promotions garçons. Cette première a été une réussite grâce à l'excellent niveau de pratique de nos jeunes joueuses. Ce constat encourage la Direction Technique Nationale (DTN) à dupliquer ce modèle dans les années à venir sur les autres Ligues ayant un effectif suffisant de jeunes pratiquantes.

Le concours d'entrée, organisé en collaboration avec les Districts, a nécessité la programmation de près de **200 demi-journées d'observation de détection pour accueillir les 2300 garçons et 900 filles proposés** par leur club. La participation se maintient chez les garçons et augmente fortement chez les filles. Pour autant, le nombre de jeunes retenus reste identique avec 24 places pour les garçons et 18 pour les filles.

Les Sections Sportives Scolaires

Les Sections Sportives Scolaires sont des structures permettant l'amélioration des conditions de pratique des jeunes dans le respect des rythmes scolaires et de leurs intérêts. Elles favorisent également le développement qualitatif du football en proposant aux jeunes

des normes d'entraînement plus élevées. Pour le territoire de notre Ligue, près de **3 000 jeunes dont 650 filles, y sont inscrits**.

Conformément à sa volonté d'accompagner et de développer le football en milieu scolaire en s'inscrivant dans le projet fédéral, la Ligue a poursuivi son action en faveur des Sections Sportives Scolaires Labellisées FFF pour la saison 2022-2023, laquelle action s'est, cette saison encore, traduite par une aide financière et matérielle leur permettant d'améliorer leur quotidien.

En outre, dans le cadre de l'animation du réseau des Sections Sportives Scolaires, ont été organisés :

- Le 10.12.2022 au Domaine de Morfondé, un recyclage des responsables des Sections Sportives Scolaires.
- Le 15.06.2023 au Domaine de Morfondé, un tournoi régional des Sections Sportives Scolaires.

Ont participé à ce tournoi :

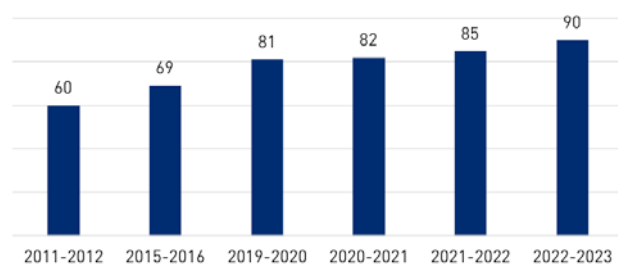
- Filles : 55 joueuses « Benjamines » / 37 joueuses « Minimes »
- Garçons : 138 joueurs « Benjamins » / 146 joueurs « Minimes »

Soit un total de **376 participants représentant 24 établissements scolaires**.

Si de nombreux freins à la création et/ou au maintien des Sections existent, notamment en matière de « recrutement » (en raison des difficultés pour les jeunes intéressés à obtenir une dérogation à la carte scolaire), il n'en demeure pas moins qu'au niveau du territoire francilien, la croissance, au cours de ces dernières saisons, du nombre de Sections Sportives Scolaires Labellisées FFF est continue, ce qui vient valider la politique de la Ligue dans ce domaine.

Ainsi, **pour le Label 2022-2023, 90 Sections Sportives Scolaires franciliennes** répondent au cahier des charges fédéral contre 85 pour le Label 2021-2022.

Nombre de Sections Sportives Scolaires Labellisées FFF



Le Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA)

Rappel : le PEFA est une structure en Lycée, composée d'un groupe d'entraînement garçons, d'un groupe d'entraînement filles, d'un groupe d'entraînement Futsal et d'une Filière Arbitrage. Il propose une pratique d'excellence et dispense une scolarité encadrée pour assurer l'obtention du Baccalauréat.

Il doit constituer une alternative aux départs des jeunes vers les clubs professionnels, dans de mauvaises conditions (notamment sans convention de formation).

Après une première saison de fonctionnement, le PEFA d'Issy-les-Moulineaux (Lycée Saint Nicolas) et Meaux (Lycée Pierre de Coubertin) a progressivement trouvé son rythme de croisière. Pour autant, la Ligue souhaite étoffer son offre en coordonnant le lancement d'un nouveau projet de PEFA au Blanc-Mesnil (93).

Le Développement et l'animation des pratiques

Les Labels Fédéraux

L'aide à la structuration des clubs est une action prioritaire pour la Ligue et ses Districts. Sur le plan technique, elle se concrétise par l'accompagnement des clubs par les Conseillers Techniques Départementaux et Régionaux.

L'obtention du Label Fédéral récompense la mise en place d'un projet de club cohérent qui répond à des exigences définies sur la dimension associative, sportive, éducative et d'encadrement. Elle permet une reconnaissance du travail fourni et des efforts engagés par l'ensemble des acteurs du club.

Une malle pédagogique et un diplôme viennent récompenser et valoriser tous ceux qui œuvrent à faire du club un lieu de bien-être pour nos jeunes.

A l'issue de la procédure de Labellisation - réalisation d'un autodiagnostic en ligne et visite-conseil d'un Cadre Technique -, au titre de la saison 2022-2023, un Label a été décerné, pour une durée de trois ans, à 132 clubs franciliens (+ 15 par rapport à la saison précédente) comme suit :

- Renouvellement du Label : 81 clubs
- Changement de niveau du Label : 8 clubs
- Nouveau Label : 43 clubs

Étant précisé que 189 clubs avaient candidaté à l'obtention d'un Label au cours de ladite saison.

Il convient également de relever que 28 clubs pour lesquels la durée de validité du Label arrivait à expiration à l'issue de la saison 2022-2023, n'ont pas formulé de demande de renouvellement.

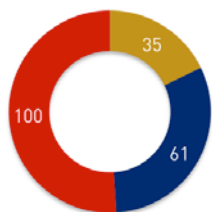
On observe par ailleurs une augmentation du nombre de clubs titulaires de plusieurs Labels, ce qui constitue un autre indicateur du dynamisme du football francilien ; ainsi, **à l'issue de la saison 2022-2023, 139 clubs franciliens sont titulaires de plusieurs Labels**.

Pour ce qui concerne le nombre de clubs franciliens détenteurs d'un Label en cours de cycle, la répartition est la suivante :

- Label Jeunes : 196 clubs
- Label Ecole Féminine de Football : 162 clubs
- Label Jeunes Futsal : 30 clubs

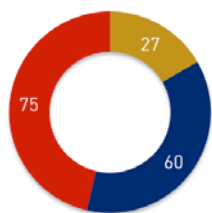


Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Jeunes » par niveau



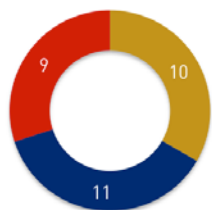
■ Niveau Elite ■ Niveau Excellence ■ Niveau Espoir

Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Féminin » par niveau



■ Niveau Or ■ Niveau Argent ■ Niveau Bronze

Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Futsal » par niveau



■ Niveau Or ■ Niveau Argent ■ Niveau Bronze

La pratique féminine

Les clubs investissent toujours un peu plus pour améliorer la qualité de l'accueil des jeunes filles, cette bienveillance fidélisant les joueuses et en attirant de nouvelles.

Par suite, on observe une nouvelle augmentation du nombre de pratiquantes (Libre et Futsal) pour atteindre un effectif de 22 825 joueuses au 30 juin 2023 contre 20 399 joueuses au 30 juin 2022, soit + 11,9%.

Au-delà de cette évolution du nombre de pratiquantes, un autre indicateur témoigne de la vitalité de la pratique féminine : le nombre de clubs bénéficiaires d'une mutation supplémentaire au titre de l'encouragement à la formation de jeunes joueuses (cf. article 7.5.3 du Règlement Sportif Général de la Ligue). Si les critères d'attribution de cette mutation supplémentaire ont été renforcés au fil des saisons, force est de constater que le nombre de clubs bénéficiaires a, dans le même temps, augmenté.

Ainsi, 41 clubs ont bénéficié de cette mesure au titre de la saison 2013-2014 contre 120 clubs au titre de la saison 2022-2023, soit une augmentation de + 192,7% (+ 79 clubs).

Afin de créer puis accompagner et pérenniser cette dynamique, la Ligue et ses Districts, dès lors que le contexte s'y prête, continuent à adapter leur offre de pratique, notamment en transformant les Critériums en Championnats, et ce, afin de répondre au besoin des filles d'avoir une offre identique à des garçons.

L'opération « Toutes Foot »

Ce dispositif fédéral, mis en place à la rentrée de la saison 2022-2023 par la DTN et la LFA, vise à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions en accompagnant les clubs, Districts et Ligues. Il poursuit deux objectifs majeurs :

- **Valoriser la mise en place d'actions structurantes** afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses),
- **Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité** grâce à des formations nouvelles, adaptées et ciblées.

Dans le cadre de la première saison de cette opération, diverses actions « Toutes Foot » ont été déployées sur l'ensemble du territoire francilien, lesquelles actions ont permis de réunir les pratiquantes sur des événements festifs et d'échanger autour de la féminisation du football dans les clubs franciliens.

Les franciliens toujours à l'honneur

Par suite de l'appel à projets lancé dans le cadre de ce dispositif, les clubs suivants figurent parmi la liste des lauréats nationaux de « Toutes Foot 2023 » :

- SPORTING CLUB DE PARIS (75)
- SPORT ETHIQUE (93)
- US IVRY FOOTBALL (94)

On notera également que le District du VAL-DE-MARNE a obtenu le 1er prix des lauréats nationaux pour ce qui concerne les Districts.

Le Futsal

L'accroissement de l'offre de Compétitions et de Critériums proposés par la Ligue et ses Districts permet aux clubs de créer de nouvelles équipes et d'accueillir de nouveaux pratiquants, tandis que la formation des éducateurs futsal participe à élever le niveau d'expertise de l'encadrement technique des clubs et celui de nos jeunes pratiquants.

Les meilleurs jeunes, comme pour la filière « football à 11 », rejoignent les sélections départementales puis régionales, ces dernières participant ensuite aux tournois Inter Ligues organisés par la Fédération. Ces tournois sont pour la F.F.F. le moment où elle identifie les jeunes U15 qui pourront rejoindre le pôle fédéral, et, pour les U18, ceux qui composeront l'équipe de France U19.

C'est à Mulhouse, du 22 au 23 mai 2023, que nos sélections régionales U15 et U18 ont été opposées à celles des Ligues des HAUTS-DE-FRANCE et du GRAND-EST. Avec un résultat global de 6 victoires, un nul et une défaite, nos deux équipes ont chacune remporté leur tournoi, confirmant ainsi la bonne dynamique sportive de nos clubs de Futsal.

Synthèse des rassemblements organisés pour le compte de la saison 2022-2023 :

Pour la catégorie U15 Futsal

- Le 11.02.2023 : brassage régional (23 joueurs / 16 clubs représentés)
- Le 04.03.2023 : brassage régional (23 joueurs / 15 clubs représentés)
- Le 29.03.2023 : match préparation : Paris IDF / Section Sportive Romilly (U16) : 9 - 7
- Tournoi Inter Ligues à Mulhouse du 25 au 26.05.2023 : Paris IDF / Grand-Est : 2 - 1
Paris IDF / Grand-Est : 4 - 4
Paris IDF / Hauts-de-France : 4 - 1
Paris IDF / Hauts-de-France : 3 - 3

Pour la catégorie U18 Futsal

- Le 15.02.2023 : brassage régional (33 joueurs / 20 clubs représentés)
- Le 08.03.2023 : brassage régional (28 joueurs / 15 clubs représentés)
- Le 20.03.2023 : match de préparation : Paris IDF / BAGNEUX FUTSAL (R1 Seniors) : 8 - 6
- Le 03.04.2023 : match de préparation : Paris IDF / SPORT ETHIQUE (D1 Seniors) : 4 - 6
- Tournoi Inter Ligues à Mulhouse du 25 au 26.05.2023 : Paris IDF / Grand-Est : 4 - 1
Paris IDF / Grand-Est : 3 - 6
Paris IDF / Hauts-de-France : 6 - 2
Paris IDF / Hauts-de-France : 4 - 1

Le Football Loisir et les nouvelles pratiques

Le nombre croissant de licenciés en recherche d'une pratique moins compétitive, offre au football loisir une opportunité d'un développement important dans les saisons à venir. La Ligue et ses Districts, soucieux d'y répondre, mobilisent leurs techniciens pour accompagner les clubs vers cette voie. La pratique du foot à 11, proposée depuis longtemps, s'additionne aujourd'hui à de nouvelles offres tels que le Futnet, le Foot Golf, le Foot5, le Foot en marchant et le Fitfoot.

L'organisation de journées de découverte et de Critériums doivent encourager les clubs à proposer une ou plusieurs de ces pratiques de façon régulière à leurs adhérents, voire à créer une Section Loisir en leur sein. Cette diversité d'offres participe à la fidélisation des licenciés du club et à l'attraction d'un nouveau public en recherche d'une pratique « sport - santé ».

Les journées sportives et festives

Le Festival Foot U13

Le samedi 13 mai 2023, la Finale Régionale du « Festival Foot U13 » - filles et garçons - a lancé les opérations sportives et festives de fin de saison.

C'est sur les installations du FC MORANGIS-CHILLY (91)

que nous avons accueilli les 16 équipes garçons et les 8 équipes filles issues des phases départementales. Les équipes se sont affrontées, au travers des épreuves de défis techniques, quizz et, bien sûr, des matchs.

Les clubs de SENART MOISSY et du RC JOINVILLE chez les garçons, et du PARIS SAINT-GERMAIN et du PARIS FC chez les filles ont terminé aux deux premières places, synonymes de qualification pour la Finale Nationale à Cap Breton (les 03 et 04 juin 2023).

Cette année encore, nos clubs ont brillamment représenté la Ligue en s'imposant de nouveau sur la compétition « garçons » avec le club de SENART MOISSY - qui réalise le triplé dans cette épreuve -, et en s'offrant une belle troisième place pour le RC JOINVILLE. Chez les filles, le PARIS SAINT-GERMAIN et le PARIS FC terminent respectivement à la 4^{ème} et à la 9^{ème} place.

Les clubs franciliens au top

Afin d'illustrer une nouvelle fois la vitalité du football francilien, on relèvera que **depuis la saison 2012-2013, un club francilien a inscrit son nom au palmarès de l'épreuve (chez les garçons) à 5 reprises (AC BOULOGNE BILLANCOURT / SENART MOISSY (x3) / US VILLEJUIF)**, étant précisé que (i) sur la période [2012 ; 2022], il n'y a eu que 9 éditions (les éditions 2019-2020 et 2020-2021 ayant été annulées), et (ii) les autres vainqueurs sur la période sont des clubs à statut professionnel.

Le Challenge Régional U11

La Finale Régionale du Challenge U11, garçons et filles, a eu lieu le samedi 24 juin 2023 sur les terrains du RC GONESSE (95). Les installations ainsi que les moyens humains mis à disposition ont permis de faire de cette journée sportive une réussite.

Le très bon niveau des rencontres montre tout le travail réalisé par les écoles de football de nos clubs. Outre le côté terrain, a été mis en place lors de cette Finale, un Challenge des « parents supporters », lequel a contribué au bon état d'esprit de tous et au succès de cette journée.

Le FC SOLITAIRES PARIS EST (75) chez les garçons et le FC FLEURY 91 (91) chez les filles sont les lauréats de cette édition 2022-2023.

« Toutes Foot » Régional

Le traditionnel rassemblement régional « Fillofoot » est venu clôturer le calendrier sportif 2022-2023. Ayant pris l'accent « Toutes Foot » cette saison (cf. p.23), cette opération technique s'est étoffée avec la participation de la Commission Régionale de Féminisation.

Cet évènement a accueilli plus de 200 joueuses U9 F à U13 F le samedi 2 juillet 2023 au Centre technique CAMPUS de la Ligue. En plus de l'activité football et des jeux « plein air » proposés aux jeunes filles, la Commission de Féminisation de la Ligue a organisé des temps d'échange avec les mamans et les accompagnatrices sur la place des femmes dans le football. Elles ont ensuite pu rejoindre les terrains et participer à la découverte des nouvelles pratiques que sont le Foot5, le Fitfoot, le Foot Golf et le Futnet.

A l'issue de la journée, toutes les jeunes participantes ont eu la bonne surprise de recevoir un ballon Nike et un t-shirt offert par la Ligue. Après une journée très appréciée, ce cadeau leur a permis de terminer la saison avec un grand sourire.

Le Programme Éducatif Fédéral (P.E.F.)

2022-2023 marque la 3^{ème} édition du Challenge National P.E.F. dont l'objectif est d'identifier et de valoriser les clubs qui mettent en place le plus d'actions éducatives en leur sein.

Après une phase d'identification des projets, le Jury régional, notamment composé d'un représentant par District, s'est réuni le 25 mai 2023 afin de désigner les clubs lauréats départementaux et le club lauréat régional.

Pour cette 3^{ème} édition, c'est le club de **DRANCY FUTSAL qui a été élu en qualité de lauréat régional.**

Par suite de cette élection, notre lauréat a été accueilli, les 1^{er} et 02 juillet 2023, à Clairefontaine avec les 15 autres lauréats régionaux.



Le département « Arbitrage »

L'arbitrage est géré au niveau régional par la Commission Régionale de l'Arbitrage (ci-après dénommée C.R.A.).

La C.R.A. dont les membres sont nommés chaque saison par le Comité de Direction, a pour mission de :

- Élaborer la politique de recrutement, de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe,
- Assurer la formation des arbitres (initiale et continue),
- Assurer les désignations,
- Assurer les contrôles et observations,
- Veiller à l'application des Lois du jeu,
- Statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu,
- Veiller à la promotion et à la fidélisation des arbitres,
- Animer les Sections Scolaires à Filière Arbitrage,
- Animer le réseau des Commissions Départementales de l'Arbitrage (C.D.A.).

Au cours de la saison 2022-2023, les domaines suivants ont constitué les principaux axes de travail de la C.R.A. :

- Le recrutement
- La formation
- La désignation
- La promotion/détection
- Le développement de l'arbitrage francilien

Dans le cadre de ses travaux, et afin de gérer l'arbitrage régional, la C.R.A. s'est réunie sous ses différentes configurations comme suit :

- 7 réunions de la Commission dont 3 réunions



plénières (ces réunions plénières regroupent outre les membres de la C.R.A., les Présidents des Commissions de l'Arbitrage des Districts franciliens) ; ces réunions plénières permettant de coordonner efficacement les avancées sur l'Arbitrage de la Ligue avec celles des Districts. Pour cette saison, celles-ci ont notamment porté sur le plan de développement de l'arbitrage régionalisé (cf. chapitre « Les travaux du Comité de Direction ») ;

- 12 réunions de la Section Administrative (laquelle Section assure la gestion des affaires courantes) ;
- 6 réunions de la Section des Lois du jeu (cette Section ayant statué sur les réserves techniques relatives à l'application des Lois du jeu).

Il convient de relever que ladite Section a traité son 1^{er} dossier d'appel pour cette saison 2022-2023. En effet, par suite de la modification de l'article 5.3 du Statut de l'Arbitrage, la Section des Lois du jeu de la C.R.A. est, à compter de cette saison 2022-2023, l'organe compétent pour statuer, en appel, sur les décisions prises par la Section des Lois du jeu de la Commission Départementale de l'Arbitrage.

L'ensemble de ces réunions représente près de 63 heures de travail.

Focus sur la politique de formation

La formation initiale

30 sessions de formation à l'arbitrage du foot à 11 et 3 sessions de formation à l'arbitrage Futsal ont été organisées par les Commissions Départementales et Régionale de l'Arbitrage.

Si 864 candidats étaient inscrits aux différentes sessions de formation pour l'arbitrage du foot à 11, seuls 767 d'entre eux étaient effectivement présents en formation. *In fine*, **730 arbitres en foot à 11 ont réussi leur examen pratique.**

Pour ce qui concerne la formation à l'arbitrage Futsal, 63 candidats ont réussi leur examen pratique.

Si le nombre de réussites est stable en Futsal par rapport à la saison dernière, il enregistre une augmentation substantielle en foot à 11 (+ 23,7%, soit + 140 réussites).

La formation continue

Pour parfaire les connaissances fondamentales des arbitres et contribuer à leurs évaluations, la C.R.A a organisé divers rassemblements et autres stages au cours de la saison 2022-2023.

Ces rendez-vous étaient organisés pour l'ensemble des arbitres qui officient régulièrement sur nos compétitions régionales, et peuvent être classés comme suit :

- Les stages spécifiques où les arbitres traitent des sujets inhérents à l'arbitrage : la personnalité, le savoir-être, le placement, le déplacement, la gestion de match, les Lois du jeu, autant de domaines variés qui nourrissent un peu plus la culture arbitrale de nos arbitres régionaux.
- Les rassemblements d'évaluation athlétique consistant à la réalisation du test T.A.I.S.A (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre) réalisé sur un terrain de football.

Les stages régionaux organisés par la C.R.A.

- Le 20.08.2022 : stage de rentrée des arbitres Seniors N°1 (45 arbitres + 7 encadrants)
- Le 21.08.2022 : stage de rentrée des arbitres Seniors N°2 (44 arbitres + 8 encadrants)
- Le 27.08.2022 : stage de rentrée des arbitres Seniors N°3 (46 arbitres + 8 encadrants)
- Le 28.08.2022 : stage de rentrée des arbitres Seniors N°4 (46 arbitres + 9 encadrants)
- Le 03.09.2022 : stage de rentrée des arbitres Jeunes (58 arbitres + 7 encadrants)
- Le 17.09.2022 : 1er rattrapage des tests théorique et physique (31 arbitres + 5 encadrants)
- Le 08.10.2022 : stage de rentrée des arbitres Féminines (25 arbitres + 6 encadrants)
- Le 16.10.2022 : 2ème rattrapage des tests théorique et physique (23 arbitres + 4 encadrants)
- Le 23.10.2022 : 1er rattrapage des tests théorique et physique FUTSAL
- Le 13.11.2022 : 3ème rattrapage des tests théorique et physique (8 arbitres + 3 encadrants)
- Le 04.12.2022 : 2ème rattrapage des tests théorique et physique FUTSAL
- Le 07.01.2023 : stage de mi-saison des arbitres Seniors N°1 (65 arbitres + 3 encadrants)
- Le 08.01.2023 : stage de mi-saison des arbitres Seniors N°2 (65 arbitres + 10 encadrants)

Les observateurs et formateurs d'arbitres font également l'objet de recyclage. Ainsi, la C.R.A. a organisé les stages suivants au titre de la saison 2022-2023 :

- Le 04.09.2022 : formation des observateurs (57 observateurs + les 2 C.T.R.A.)
- Le 29.01.2023 : stage mi-saison des observateurs (visioconférence)
- Le 12.03.2023 : stage initiateur en arbitrage n°1 (15 stagiaires + 2 encadrants) (08h00)
- Le 16.04.2023 : stage initiateur en arbitrage n°2 (11 stagiaires + 2 encadrants) (08h00)
- Du 09 au 11.05.2023 : stage formateur 1^{er} degré (6 stagiaires)

Par ailleurs, dans le cadre du perfectionnement et de la préparation aux concours de la Fédération (pilotés par la Commission Fédérale des Arbitres et la Direction Technique de l'Arbitrage), les formateurs de la C.R.A. ont mis en place un plan de formation avec des épreuves théoriques proposées à fréquence régulière :

- Le 26.02.2023 : probatoire n°1 Filière F.F.F (19 arbitres + 5 encadrants) (04h00)
- Le 19.03.2023 : probatoire n°2 Filière F.F.F (19 arbitres + 5 encadrants) (04h00)
- Le 16.04.2023 : probatoire n°3 Filière F.F.F (23 arbitres + 5 encadrants) (04h00)
- Le 07.05.2023 : préparation candidats examens F.F.F n°1 (18 arbitres + 5 encadrants) (04h00)
- Le 14.05.2023 : préparation candidats examens F.F.F n°2 (18 arbitres + 5 encadrants) (04h00)
- Le 21.05.2023 : préparation candidats examens F.F.F n°3 (18 arbitres + 5 encadrants) (04h00)

Ce plan de formation qui représente près de 24h00 de travail, a porté ses fruits puisque sur les 11 candidats franciliens présentés, 7 ont été reçus à l'examen théorique dont 2 en qualité de major de promotion. Les intéressés seront observés sur le terrain au cours de la saison 2023-2024 afin d'obtenir le titre d'arbitre fédéral.

Les arbitres régionaux formés aux « Gestes qui sauvent »

Par suite de modifications législatives prévoyant l'intégration dans la formation des arbitres officiant pour le compte des Fédérations agréées, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent, la Ligue a inclus, dans les différents stages de rentrée, une session de formation « aux Gestes qui sauvent ».

Les plus de 300 arbitres régionaux ont ainsi pu être initiés aux pratiques élémentaires pour venir en aide aux victimes d'un arrêt cardiaque sur les terrains avant l'arrivée des secours au cours de cette session de formation de 2 heures.





Les arbitres franciliens au niveau national

Pour cette saison 2022-2023, une cinquantaine d'arbitres franciliens ont officié régulièrement sur les championnats fédéraux, toutes catégories confondues, que ce soit pour les professionnels ou les amateurs.

Les promotions fédérales

Les arbitres franciliens suivants ont été promus par suite de leur classement 2022-2023 :

- Romain LISSORGUE (FC OSNY) en qualité de Fédéral 1
- Florent MARMION (FC OZOIR 77) en qualité d'arbitre-assistant Fédéral 2
- Bastien LALBIE (VILLEBON SF) en qualité de Fédéral 4
- Laurent CHABOT (ES VILLIERS SUR MARNE) en qualité de Fédéral Futsal 2
- Joana DAS NEVES (AC HOUILLES), Marina DE ALMEIDA (CS CELLOIS), Thaïs GUIOSE (BLANC MESNIL SF), Lamia LAREDJ (USO BEZONS) et Lucie LEMPEREUR (FC MORET-VEVEUX LES SABLONS) en qualité de Fédérale Féminine 3
- Sarah DEGAGE (FC CONFLANS) et Naïma KHETTOU (BLANC MESNIL SF) en qualité d'Assistante Fédérale Féminine 2
- Mathis FAUCHON (FC RAMBOUILLET), Amara KONE (FC ISSY LES MOULINEAUX), Alexandre VALLEZ (PARIS FC) et Antoine VERECQUE (O. ADAMOIS) en qualité de Jeune Arbitre de la Fédération



La Section sportive Filière Arbitrage (Lycée Pierre de Coubertin de Meaux)

Se perfectionner chaque semaine à l'arbitrage tout en assurant sa scolarité, accéder aux épreuves du concours de « Jeune Arbitre de la Fédération », tels sont les objectifs « techniques » de la Filière Arbitrage. Au-delà de ces aspects techniques, l'intégration d'une Filière Arbitrage au sein d'une Section Sportive Scolaire doit permettre de faciliter, optimiser et développer le partage de vie entre les jeunes de ladite Section, qu'ils soient arbitres ou joueurs.

La saison 2022-2023 a permis à 8 élèves de se perfectionner chaque semaine à l'arbitrage, tout en assurant leur scolarité par un emploi du temps aménagé.

2 d'entre eux ont été présentés au concours de « Jeune Arbitre de la Fédération » mais n'ont malheureusement pas obtenu les mêmes résultats que les arbitres susvisés (l'un échouant au test physique et l'autre au test théorique).

La Filière Arbitrage de Meaux au Challenge Jean LEROY¹

Ayman THEGAT, arbitre du RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL, pensionnaire de la Filière Arbitrage de Meaux, a officié sur les Finales du Challenge Jean LEROY qui ont eu lieu du 29 au 31 mars 2023 au Centre National du Football de Clairefontaine.

¹ Créé en hommage à un ancien dirigeant de la FFF, membre du Conseil Fédéral de 1994 à 1998, le Challenge Jean LEROY est une compétition ouverte aux Sections Sportives Scolaires de second cycle labellisées FFF.

Les grandes décisions solidaires

Fidèle à ses engagements solidaires depuis plus de 10 ans, la Ligue a une nouvelle fois tenu compte de l'environnement de ses clubs pour les accompagner au mieux dans un contexte inflationniste difficile.

Tenant compte de sa bonne santé financière permise grâce notamment à un nouveau record de licenciés, le Comité Directeur, sur proposition de son Président, a pris des décisions de nature à aider les clubs et à leur permettre d'alléger leurs budgets.

Ainsi, pour la saison 2022-2023, de nouvelles mesures exceptionnelles d'aide aux clubs ont été mises en œuvre avec la rétrocession de :

- La part Ligue sur les licences Dirigeant soit 104 425€ ;
- La part Ligue sur les cotisations 2022-2023 soit 203 174€ ;
- Les droits d'engagements 2022-2023 dans les compétitions de Ligue soit 18 453€ ;

L'ensemble de ces rétrocessions représente un montant de 326 052€.

Les mesures d'accompagnement des clubs

Les opérations « Solidarité Club », « TopFutsal », « Foot féminin, c'est déjà un But » et « 10 000 ballons »

Comme chaque saison depuis onze ans, la Ligue a reconduit ses opérations de redistribution en direction de ses clubs dans les différentes pratiques (Écoles de foot, foot féminin, futsal, etc.) en les dotant de kits de matériel pédagogique importants.

Ainsi, près de 600 clubs ont été bénéficiaires de dotations.

La Ligue au service de ses clubs

Depuis 2013, la Ligue a construit sa politique autour du service aux clubs ; le club au cœur de ses préoccupations. Ainsi, en plus des mesures d'accompagnement et des opérations de structuration, il a été mis en place dès 2013 une **permanence téléphonique le week-end** afin que les clubs puissent trouver un interlocuteur qui les accompagne dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur les terrains.

Cette permanence rencontre toujours le même succès et est devenue un service incontournable pour nos dirigeants.

Un nouveau service aux clubs, « **Assistance Club** », a vu le jour lors de la saison 2020-2021 et continue à démontrer son intérêt.

Un Cabinet d'avocats, expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives, mandaté par la Ligue propose des rendez-vous conseils afin de pouvoir proposer aux clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Cette saison, une dizaine de rendez-vous ont été pris. Les problématiques rencontrées par les clubs et pour lesquels ils ont souhaité se faire accompagner ont



relevé des grandes thématiques suivantes :

- accompagnement social pour des contentieux avec des salariés ;
- conseils sur du pré-contentieux commercial (location de copieurs) ;
- conseils sur la vie associative et la rédaction des statuts.

Une Ligue citoyenne

Dès 2013, la Ligue s'est préoccupée des phénomènes d'incivilités sur les terrains. Dans le prolongement de sa politique volontariste d'accompagnement de ses clubs, elle a mis en place un Dispositif Global de Prévention, boîte à outils pour aider les clubs à prévenir ces phénomènes plutôt que de les subir.

La Commission Régionale de Prévention Médiation Education – CRPME 2.0

Un des outils phare de ce dispositif a été la création de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education et sa version « 2.0 » mise en œuvre lors de la saison 2022-2023.

Il fallait en effet prendre en compte les évolutions sociétales comme les préoccupations environnementales. Les trois pôles de la Commission ainsi créés ont démarré leurs travaux.

Voir paragraphe « Le Département Education, Prévention, Formation » - « La Commission Régionale de Prévention Médiation Education » page 15.

L'Arbitre c'est Sacré

Cette opération a vu le jour en 2014 et contribue à protéger et à toujours mieux intégrer les arbitres au cœur de l'ensemble des acteurs du football : dotation aux arbitres régionaux, barème disciplinaire aggravé pour les actes de brutalité à l'encontre des officiels... autant

d'actions qui sont menées chaque année. A la fin de la saison, il a été décidé de mettre un place une ligne téléphonique du weekend réservée aux arbitres, comme cela est fait pour les clubs. Cette nou-

velle initiative sera mise en œuvre dès le début de la saison 2023-2024.

La mise en lumière de nos clubs

StadiumMag, la vitrine médiatique de la Ligue et de ses 1100 clubs vous a proposé cette saison encore 4 numéros au format numérique et au format papier. Les réseaux sociaux continuent leur progression avec 7255 followers sur Twitter (contre 7089 la saison passée), 39 000 abonnés à notre page Facebook et 7016 au compte Instagram (contre 6 349 en 21-22).



Les Grands Evènements

Les Bâtisseuses

La Ligue organisait le 16 mai dernier la troisième édition de la soirée des Bâtisseuses.

Après avoir découvert la splendeur de la grande coupole du magasin du Printemps, puis le musée des Arts Forains l'année dernière, nos Bâtisseuses ont été conviées pour cette troisième édition à découvrir les manèges des salons Vénitiens aux Pavillons de Bercy. Un décor une nouvelle fois exceptionnel pour un évènement qui l'est tout autant.

C'est en effet une idée unique dans le monde hexagonal du football. Si réunir chaque année celles qui ont fait, font et feront le football de demain semble une évidence, cette initiative née en 2019 à l'initiative du Président SANDJAK, relève de l'innovation.

Le résultat et l'intérêt sont toujours aussi parlants comme l'ont démontré une nouvelle fois les quelques 200 arbitres, dirigeantes, élues bénévoles, salariées etc. qui avaient répondu présentes à ce troisième rendez-vous.

La Soirée des Champions

Le 11 octobre 2022, la Ligue rendait hommage une nouvelle fois à tous les champions de la saison 2021-2022 dans le magnifique cadre de l'Hôtel des Arts et Métiers. Les dirigeants de 60 clubs recevaient leurs titres officiels de champions d'Ile-de-France 2021-2022, symbole de leur performance sportive.

Tous les départements franciliens, toutes les pratiques étaient représentés lors de cette soirée où, comme à son habitude, convivialité et partage étaient au rendez-vous. Avec en prime cette année, le renouvellement de notre partenariat avec GENERALI.

Journée festive à Morfondé

La fin des championnats et autres coupes marque la fin de la saison. Avec elle, la maintenant traditionnelle journée festive à Morfondé, initiée il y a trois ans par le Président de la Ligue pour récompenser tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation et la gestion du football francilien : membres bénévoles de la Ligue, partenaires et salariés.

Une journée totalement tournée vers le plaisir de se retrouver, d'être ensemble autour d'un match de foot, jeux de plein air et jeux de société.

L'occasion aussi cette année de rendre un hommage appuyé à Yves LE BIVIC et son engagement sans faille depuis près de 50 ans au service de notre football.



Le rayonnement de la Ligue

L'organisation du premier module « Futnet »

Le Futnet, appelé aussi « Tennis-ballon », est désormais une pratique à part entière dont la Fédération Française de Football a récupéré l'agrément du Ministère des Sports pour son organisation et son développement.

En plein boum, cette discipline s'internationalise avec des championnats du Monde où les français ont brillé avec leur sacre de Champions du Monde.

La Ligue de Paris Ile-de-France, pionnière, a expérimenté au mois de mars, pour la première fois en France, un nouveau module de formation Futnet dont l'objectif est de développer cette pratique au sein de la Fédération.

Cette formation s'est faite avec la participation de Vincent **VOISINOT**, Champion du monde en titre en Double, 6 fois champion de France en simple.

Les Cadres Techniques de la Ligue se sont ensuite rendus en Ligue Méditerranée afin d'y dispenser cette nouvelle formation.

L'accueil de l'ANPDF secteur 2 au Domaine de Morfondé

A l'occasion de la réunion de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (ANPDF) secteur 2,



regroupant les Présidents des Districts d'Ile-de-France, des Hauts-de-France et du Centre-Val de Loire, les 18 et 19 mars au District de Seine-et-Marne, le Président SANDJAK avait invité l'ensemble de ces élus du football au Domaine de Morfondé pour une visite découverte du site.

Didier DESCHAMPS en visite à Morfondé

À quelques jours de la Coupe du Monde au Qatar, le sélectionneur de l'Équipe de France Didier DESCHAMPS et son staff sont venus, le 18 octobre, à CAMPUS – Domaine de Morfondé.

Pendant plus de deux heures, entourés de ses fidèles, Guy STEPHAN, Franck RAVIOT et Cyril MOINE, il a échangé avec les cadres techniques de la Ligue et les éducateurs/entraîneurs des clubs qui ont formé nos internationaux en Equipe de France A et Espoirs. L'occasion pour Didier DESCHAMPS de les remercier et de rendre hommage à leur travail « essentiel ».

CAMPUS Domaine de Morfondé

Les travaux au Campus Domaine de Morfondé se sont poursuivis cette saison encore.

Après les lourds travaux électriques et la réfection du terrain de Futsal extérieur la saison dernière, cette saison a vu la création d'un parking viabilisé de 164 places et celle de deux terrains de Futnet.

La trêve estivale a permis les dernières démolitions afin de préparer les prochaines constructions du site qui accueillera 6 nouveaux bâtiments : vestiaires, salles de formation, bureaux, hangar de stockage, club house et salle de réunion/réception.



Les clubs Franciliens dans les compétitions nationales 2022-2023

L1

PARIS SAINT GERMAIN FC - 1^{er}

L2

PARIS FC - 7^{ème}

National

RED STAR FC - 3^{ème}

VERSALLES 78 FC - 5^{ème}

PARIS 13 ATLETICO - 17^{ème}

N2 Groupe A

RACING CLUB DE France - 2^{ème}

POISSY AS - 6^{ème}

N2 Groupe B

FLEURY 91 FC - 2^{ème}

FC 93 BBG - 3^{ème}

CRETEIL LUSITANOS - 5^{ème}

LUSITANOS ST MAUR - 12^{ème}

ST GENEVIEVE FC - 15^{ème}

Championnat National U19 Groupe A

PARIS SAINT GERMAIN FC - 2^{ème}

MONTFERMEIL FC - 4^{ème}

DRANCY JEANNE D'ARC - 13^{ème}

Championnat National U19 Groupe B

FC 93 BOBIGNY - 3^{ème}

PARIS FC - 9^{ème}

TORCY PVM US - 12^{ème}

Championnat National U19 Phase Finale

PARIS SAINT GERMAIN FC - Finaliste

Championnat National U17 Groupe A

PARIS SAINT GERMAIN FC - 3^{ème}

PARIS FC - 4^{ème}

MONTRouGE FC 92 - 5^{ème}

MANTOIS 78 FC - 11^{ème}

BRETIGNY FCS - 12^{ème}

Championnat National U17 Groupe B

MONTFERMEIL FC - 5^{ème}

DRANCY JEANNE D'ARC - 7^{ème}

TORCY PVM US - 8^{ème}

PARIS 13 ATLETICO - 10^{ème}

RED STAR FC - 11^{ème}

JEUNESSE AUBERVILLIERS - 14^{ème}

D1 Arkema

PARIS SAINT GERMAIN FC - 2^{ème}

PARIS FC - 3^{ème}

FLEURY 91 FC - 4^{ème}

D2 Féminine

GPSO ISSY - 11^{ème}

CA PARIS 14 - 12^{ème}

Championnat National U19F Elite

PARIS SAINT GERMAIN FC - 2^{ème}

PARIS FC - 6^{ème}

Championnat National U19F Excellence

GPSO ISSY - 3^{ème}

SARCELLES AAS - 6^{ème}

Fustal D1

PARIS SPORTING CLUB - 3^{ème} - Finaliste de la phase finale

PARIS ACASA - 5^{ème}

KB FUTSAL - 8^{ème}

MARCOUVILLE CITY - 11^{ème}

Futsal D2 Groupe A

TORCY FUTSAL EU - 4^{ème}

FUTSAL PAULISTA - 9^{ème}

Fustal D2 Groupe B

SENGOL 77 - 4^{ème}

GARGES DJIBSON - 8^{ème}

COUPE DE France

PARIS ST GERMAIN FC - 1/8^{ème} de finale

PARIS FC - 1/8^{ème} de finale

COUPE GAMBARELLA

DRANCY JA - 1/16^{èmes} de finale

PARIS FC - 1/16^{èmes} de finale

LINAS MONTLHERY ESA - 1/16^{èmes} de finale

TORCY PVM - 1/16^{èmes} de finale

FLEURY 91 FC - 1/16^{èmes} de finale

Coupe Nationale Foot Entreprise

ORANGE ISSY - Vainqueur

Coupe Nationale Futsal

SPORTING CLUB PARIS - Finaliste



Les champions Seniors d'IdF 2022-2023

National 3
AUBERVILLIERS FCM

Sénior R1 Poule A
CHATOU AS

Sénior R1 Poule B
NEUILLY SUR MARNE SFC

Sénior R2 Poule A
VAL YERRES CROSNE AF

Sénior R2 Poule B
VERSAILLES 78 FC 2

Sénior R2 Poule C
PARIS ATLETICO 2

Sénior R2 Poule D
HOUILLES AC

Sénior R3 poule A
LE PERREUX

Sénior R3 poule B
COURBEVOIE SPORTS

Sénior R3 poule C
HARDRICOURT US

Sénior R3 poule D
ARGENTEUIL FC



Les champions Jeunes d'IdF 2022-2023

U20 R1
RED STAR FC

U20 R2 Poule A
LUSITANOS ST MAUR

U20 R2 Poule B
BRETIGNY FCS

U20 R3 Poule A
PARIS 13 ATLETICO

U20 R3 Poule B
VITRY 94.2 2

U20 R3 Poule C
DAMMARIÉ FC

U20 R3 Poule D
COURBEVOIE SPORTS

U20 R3 Poule E
CERGY PONTOISE FC

U20 R3 Poule F
ULIS CO

U18 R1
MONTROUGE FC 92

U18 R2 Poule A
ARGENTEUIL RC

U18 R2 Poule B
DRANCYJA 2

U18 R3 Poule A
MELUN FC

U18 R3 Poule B
LINAS MONTLHERY ESA

U18 R3 Poule C
VGA ST MAUR

U18 R3 Poule D
NEUILLY SUR MARNE SFC

U17 R1
DRANCY JEANNE D'ARC

U17 R2 Poule A
VERSAILLES FC 78

U17 R2 Poule B
MELUN FC

U17 R2 Poule C
FC 93 BOBIGNY

U17 R2 Poule D
MANTOIS FC 78

U16 R1
SARCELLES AAS

U16 R2 Poule A
SENART MOISSY

U16 R2 Poule B
EPINAY ACADEMIE

U16 R3 Poule A
MANTOIS FC 78 2



U16 R3 Poule B
CLAYE SOUILLY

U16 R3 Poule D
VILLEJUIF US

U15 Régional Poule B
MONTFERMEIL FC

U16 R3 Poule C
PARIS 13 ATLETICO 2

U15 Régional Poule A
BRETIGNY FCS

U14 R1 Poule A
ISSY LES MOULINEAUX FC



U14 R1 Poule B
SARCELLES AAS

U14 R2 Poule A
VERSAILLES FC 78

U14 R2 Poule B
RIS ORANGIS US

U14 R3 Poule A
ENTENTE SSG

U14 R3 Poule B
NANTERRE ES

U14 R3 Poule C
FONTENAY SOUS BOIS US

U14 R3 Poule D
BAGNEUX COM

Les champions Anciens et CDM d'IdF 2022-2023

CDM R1
VELIZY PORTUGAIS

Anciens R2 Poule A
ST LEU FC 95

Anciens R3 Poule B
PARIS 15 OL

CDM R2 Poule A
RELAIS CREOLE
AUBERVILLIERS

Anciens R 2 Poule B
LINAS MONTLHERY ESA

Anciens R3 Poule C
EVRY FC

CDM R2 Poule B
CHAMPIGNY FC 94

Anciens R3 Poule A
SARCELLES AAS

Anciens R3 Poule D
EPINAY ACADEMIE

CDM R3 Poule A
ASNIERES FC

CDM R3 Poule B
ST BRICE FC

CDM R3 Poule C
PORTUGAIS ANTONY

CDM R3 Poule D
SUPREMES BELIERS

Anciens R1
PARIS SAINT GERMAIN FC



Les champions Foot Entreprise d'IdF 2022-2023

Entreprise Criterium R1 Elite
ORANGE ISSY

Entreprise Criterium R3 Poule B
TROPICAL AC

Entreprise Samedi Matin R1
HEC PANATHENE

Entreprise Criterium R1 Poule A
AF ROISSY MONTI

Entreprise Criterium R3 Poule C
AMICALE RATP DOMTOM

Entreprise Samedi Matin R2
GROUPE CA

Entreprise Criterium R1 Poule B
GAZIERS PARIS



Entreprise Criterium R2 Poule A
BANQUE DE France 2

Entreprise Criterium R2 Poule B
WAYWOUYWEAR

Entreprise Criterium R2 Poule C
ELM LEBLANC

Entreprise Criterium R3 Poule A
ASC BNPP

Les championnes Foot Féminin d'IdF 2022-2023

Seniors Féminines R1
ST DENIS RC

U18F R1
FLEURY 91 FC

U18F R3 Poule C
ENTENTE ESSG SAM FC

Seniors Féminines R2
ES 16EME

U18F R2
MONTFERMEIL FC

U18F R3 Poule D
GPSO ISSY 2

Seniors Féminines R3 Poule A
RUEIL MALMAISON FC 2

U18F R3 Poule A
SENART MOISSY

U18F R3 Poule E
PUC

Seniors Féminines R3 Poule B
RED STAR FC

U18F R3 Poule B
LOGNES US

U15F R1
PARIS SAINT GERMAIN FC



U15F R2
POISSY AS

U15F R3 Poule A
RUEIL MALMAISON FC 2

U15F R3 Poule B
LOGNES US

U15F R3 Poule C
VAUX LE PENIL LA ROCH.

U15F R3 Poule D
PARIS EST SOLITAIRES

Les champions Futsal d'IdF 2022-2023

Futsal R1

DIAMANT FUTSAL

Futsal R2 Poule A

NOUVEAU SOUFFLE

Futsal R2 Poule B

ATTAINVILLE FUTSAL

Futsal R3 Poule A

TORCY FUTSAL EU 2

Futsal R3 Poule B

VILLABE

Futsal R3 Poule C

SPORTIF DE GARGES

Futsal R3 Poule D

ARGENTEUIL FUTSAL

Futsal U18 Niveau 1

CHAMPS FUTSAL

Futsal U18 Niveau 2

SPORTING CLUB PARIS

Futsal U18 Niveau 3 Poule A

ALMATY BOBIGNY



Futsal U18 Niveau 3 Poule B

PARIS ACASA

Futsal U18 Niveau 3 Poule C

BVE FUTSAL

Futsal Féminin R1

DIAMANT FUTSAL

Futsal Féminin R2 Poule A

BONDY CECIFOOT CLUB

Futsal Féminin R2 Poule B

SPORTING CLUB PARIS

Futsal Féminin R2 Poule C

TORCY FUTSAL EU

Les champions Foot Loisirs d'IdF 2022-2023

Championnat Supporters

SUPP. 75 NANTES

Championnat Franciliens Poule A

SEVRES FC 92 1

Championnat Franciliens Poule B

LIONS MENILMONTANT

Championnat Franciliens Poule C

JOINVILLE RC

Foot Loisirs Samedi Matin Poule A

MOUSSY NEUF ES

Foot Loisirs Samedi Matin Poule B

TROMBLONS MIDI

Challenge Jean Verbeke

Poule A

ANCIENS ECSP

Challenge Jean Verbeke

Poule B

ALICE FOOT



Les Vainqueurs de Coupes de Paris Credit Mutuel IdF

Seniors Credit Mutuel IDF
MANTOIS FC 78

Dimanche Matin Credit Mutuel IDF
FRANCO PORTUGAIS
ARGENTEUIL

Anciens Credit Mutuel IDF
CRETEIL AC

U20 Paris Credit Mutuel IDF
PARIS 13 ATLETICO

Fem. Paris Credit Mutuel IDF
GPSO ISSY

U18 Paris Credit Mutuel IDF
VERSAILLES FC 78

U18F Paris Credit Mutuel IDF
PARIS FC

U17 Paris Credit Mutuel IDF
MONTFERMEIL FC

U16 Paris Credit Mutuel IDF
VERSAILLES FC 78

U14 Paris Credit Mutuel IDF
DRANCY JA

U15 Paris Credit Mutuel IDF
PARIS FC

U15F Paris Credit Mutuel IDF
PARIS ST GERMAIN FC

Ent. Crit. Paris Credit Mutuel IDF
BRETONS DE PARIS

Ent. Samedi Matin Credit Mutuel IDF
HEC PANATHENE

Futsal Paris Credit Mutuel IDF
DIAMANT FUTSAL

Futsal Féminin Paris Crédit Mutuel IDF
DIAMANT FUTSAL

Samedi Matin Credit Mutuel IDF
CLASSICO VERT ORANGE

Coupe Franciliens Credit Mutuel IDF
ALFORTVILLE FC

Supp. Verbeke Credit Mutuel IDF
SUPPORTERS NANTES

Inter-Dom Credit Mutuel IDF
VILLEMOMBLE SPORTS





LA LIGUE Paris Île-de-France
5, Place de Valois - 75041 Paris cedex 01

paris-idf.fff.fr